

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



Sommaire

Organes officiels du CERN	p. 4
Relations extérieures	p. 17
Organes de l'Association du personnel	p. 20
Groupement GAC-EPA	p. 43
Activités sous l'égide de l'Association du personnel	p. 46
Communication de l'Association du personnel	p. 51
Actes de solidarité et activités socio-culturelles	p. 56
Secrétariat de l'Association du personnel	p. 62



Organes officiels du CERN

Les organes officiels du CERN sont : le Conseil du CERN, le Comité des finances, le Forum tripartite sur les conditions d'emploi, le Comité de concertation permanent et les comités, commissions et groupes de travail et autres entités officiellement constitués.

Ce chapitre traite des contacts et des discussions de l'Association du personnel avec les différents partenaires membres de ces organes officiels, mais également du travail que l'Association du personnel a fait en 2018 au sein de ces organes auxquels participent les représentants de l'Association nommés par le Conseil du personnel.

Conseil du CERN

L'Association du personnel n'est pas invitée à participer aux séances du Conseil du CERN, excepté pour les sessions ouvertes, sessions lors desquelles la présence de l'Association du personnel est appréciée et, en cas d'absence, remarquée.

C'est au travers de discussions régulières avec le Président du Conseil que l'Association du personnel a un contact direct avec le Conseil, mais également lors de dîners du Conseil auxquels le Président et les Vice-présidents de l'Association du personnel sont conviés.

Des rencontres entre des membres du Bureau de l'Association du personnel et le Président du Conseil, M. Sijbrand de Jong, ont eu lieu au minimum avant chaque Conseil du CERN. Ces rencontres ont permis aux représentants du personnel de s'exprimer sur des sujets divers et variés tels que le nombre de titulaires au CERN, la question de la désynchronisation entre la nomination d'un nouveau directeur général et la tenue d'un examen quinquennal, la situation de la Crèche et École, la concertation, etc.



Photo CERN- Remise de la présidence, S. de Jong - U. Bassler,

Le 28 septembre, Ursula Bassler a été élue Présidente du Conseil du CERN pour un mandat d'un an renouvelable deux fois, à compter du 1er janvier 2019.

Comité des finances (CF)

Le Comité des finances (CF) traite de toutes les questions relatives aux contributions financières des États membres et des États membres associés, au budget de l'Organisation et aux dépenses du Laboratoire.

Une délégation de l'Association du personnel, composée de cinq personnes, assiste aux réunions du Comité des finances (quatre par année) en qualité d'observateurs.

Il arrive que le Président du Comité des finances donne, en séance, la parole au Président de l'Association du personnel, mais cela reste exceptionnel.

Généralement, les interventions de l'Association du personnel font suite à une demande auprès du Président du Comité des finances, formulée préalablement à la réunion. Les membres du Bureau rencontrent également avant chaque réunion le Président du Comité des finances, abordant généralement les mêmes thématiques de celles discutées avec le Président du Conseil.

Forum tripartite sur les conditions d'emploi (TREF)

Mandat

Le Forum tripartite sur les conditions d'emploi (TREF) a été créé en 1994 afin d'étudier des aspects de la rémunération et des conditions d'emploi au CERN.



Ce Forum a pour mission de « surveiller la collecte d'informations et de stimuler la communication et les discussions entre des représentants des États membres, de la Direction et de l'Association du personnel », les sujets à débattre étant proposés par la Direction.

Le mandat, la composition et l'organisation des travaux sont récapitulés dans le document [RTG/8](#), en date du 20 mai 1994.

Le TREF se réunit habituellement trois fois par an et son Président fait rapport des activités du TREF au Conseil, normalement par l'intermédiaire du Comité des finances.

Avant chaque réunion du TREF, un dîner est organisé ; les représentants de l'Association du personnel sont conviés à ce dîner. C'est à l'occasion d'échanger avec les délégués du TREF et de créer les liens.

Membres nommés par l'Association du personnel

Céline Grobon, Isabelle Mardirossian et Ghislain Roy.

Activités 2018

En 2018, le TREF s'est réuni deux fois.

Lors de ces réunions, les points suivants ont été abordés :

- 8 mai 2018 : modifications des Statuts et Règlement du personnel, nominations de l'officier de la diversité et de l'Ombud, statistiques 2017 du personnel et rapport de la Diversité.
- 25 septembre 2018 : indice de variation des coûts (lié au personnel), calendrier de la prochaine révision quinquennale, dernières nouvelles concernant la mobilité au CERN, rapport de l'Ombud et point sur la Diversité.

Comité de concertation permanent (CCP)

Mandat

« Article S VII 1.07 Comité de Concertation permanent (CCP) : les questions générales concernant le personnel font l'objet d'une concertation entre le Directeur général et l'Association du Personnel. Par concertation, on entend une procédure par laquelle

le Directeur général et l'Association du personnel se concertent afin de tenter de parvenir à une position commune. Il est créé à cette fin un Comité de Concertation permanent (CCP). »

« Article S VII 1.08 Concertation au sein du CCP : tout projet de mesure d'ordre général concernant les conditions d'emploi ou d'association des membres du personnel fait l'objet d'une concertation au sein du CCP ».

Membres nommés par l'Association du personnel

Sébastien Evrard, Jean-Pol Matheys, Isabelle Mardirossian, Ghislain Roy, Nicolas Salomon.

Activités 2018

L'état de la concertation s'est amélioré au cours de l'année 2018.

Deux ateliers en dehors du CERN avec les représentants du Management ont eu lieu dans le but d'améliorer et converger vers une compréhension commune du processus, de la portée et de la profondeur de la concertation.

La compréhension commune des processus, de la portée et de la profondeur de la concertation a connu un progrès.

Nous devons encore poursuivre nos efforts car l'expérience a montré que certaines difficultés subsistent.

Réunion 2018 du CCP

En 2018, les membres du CCP se sont réunis six fois :

CCP du 1^{er} février 2018

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Résultat des procédures écrites
 - Procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2017 (CCP-2017/20-Final)
 - Lignes directrices pour l'exercice MERIT 2018 (CCP-2017/22-Final)
 - Circulaires administratives n° 21 (I) (Rév. 2) « Congé spécial » et n°21 (II) (Rév. 2) « Congé spécial pour raisons professionnelles ou convenance personnelle » (CCP-2017/21(a) + (b))



- Programme de travail du Comité pour 2018 (projets & planning des circulaires) (Verbal)

CCP du 22 mars 2018

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- Rapport 2017 du Comité de surveillance des restaurants (Verbal)
- Lignes directrices relatives aux activités extérieures (CCP-2018/04)

CCP du 25 avril 2018

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- Guidelines concernant les activités externes
- Suivi du Working Group concernant la mobilité interne, entretien de carrière et VAE

CCP du 31 mai 2018

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- Point sur les travaux des groupes de travail: mobilité interne, projet «Focus on your Career», VAE et Équité (Verbal)
- Point sur les travaux de différents groupes de travail du Comité de concertation permanent
 - Groupe de travail sur la garantie des pensions en cas de dissolution de l'Organisation (Verbal)
 - Groupe de travail du CCP concernant, notamment, l'acquisition de droits à pension pour le conjoint survivant, dans le cas de bénéficiaires qui se sont mariés après leur départ en retraite
 - * Résultat de la procédure écrite (CCP-2018/10)
 - * Informations sur l'avancement des travaux (Verbal)
- Informations sur les mesures de sûreté prises sur le domaine du CERN (Verbal)



CCP du 27 juin 2018

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- Directive d'application du CHIS « Restitution de l'indu » (CCP-2018/16)
- Révision de la Circulaire administrative n°11 (Rév.5) « Catégories de membres du personnel » (CCP-2018/14)
- Point sur les travaux des groupes de travail : mobilité interne, projet « Focus on your Career » et Équité (Verbal)
- VAE au CERN : Reconnaissance de l'expérience professionnelle (CCP-2018/15-Projet)
- Préparation de la réunion du TREF du 25 septembre 2018
- Calendrier du prochain examen quinquennal (Verbal)
- Divers :
 - Sous-groupe du CCP sur la Circulaire opérationnelle n° 11
 - Sous-groupe du CCP sur la politique relative aux missions

CCP du 11 et 21 septembre 2018

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- Préparation de la réunion du TREF du 25 septembre 2018
 - Indice de variation des coûts applicable au budget du personnel – informations pour 2019 (Verbal)
 - Rapport de l'Ombud (Verbal)
 - Calendrier du prochain examen quinquennal (CCP-2018/20)
 - La mobilité au CERN (Verbal)
 - La diversité au CERN (Verbal)
 - Modifications concernant les Statut et Règlement du personnel (CCP-2018/21)
- Indexation des montants relatifs aux frais d'éducation pour l'année scolaire 2018/2019 (CCP-2018/22)
- Rapport sur les résultats de l'exercice MERIT 2018 (Verbal)
- Lignes directrices relatives à l'exercice MERIT 2019 (CCP-2018/23)



- Propositions du Groupe de travail «Équité» (Verbal)

CCP du 18 octobre 2018

- Nouvelle Circulaire opérationnelle n° 11 «Traitement des données à caractère personnel au CERN» (CCP-2018/26/Projet)
- Propositions du Groupe de travail « Équité » (Verbal)
- Lignes directrices relatives à l'exercice MERIT 2019 (CCP-2018/23)

CCP du 27 novembre 2018

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- Rapport du Fonds d'entraide (CCP-2018/28 – a et b)
- Proposition du Groupe de travail « Équité » (CCP-2018/32-Projet)
- Lignes directrices relatives à l'exercice MERIT 2019 (CCP-2018/23 et CCP-2018/23-Rév)
- Reconduction des programmes de préretraite (Verbal)
 - Programme de retraite progressive
 - Programme de travail à temps partiel comme mesure de préretraite
- Divers
 - Projet de calendrier des réunions du Comité pour 2019 (CCP-2018/29)
 - Jours fériés en 2019 et fermeture de fin d'année 2019-2020 (CCP-2018/30)
 - Suivi des résultats de l'exercice MERIT – Télétravail régulier (Verbal)
 - Paiement de la CSG-CRDS pour certains titulaires et retraités du CERN

Commission paritaire consultative de Recours (CPCR)

Mandat

La Commission paritaire consultative de recours (CPCR) est saisie pour examiner un différend entre un membre du personnel et l'Organisation. Elle est saisie suite à la demande d'un membre du personnel qui conteste une décision dont il a fait l'objet. Pour chaque cas, une commission est constituée, composée de 3 membres :

- un membre nommé par le Directeur général ;
- un membre nommé par l'Association du personnel ;
- un président choisi par les deux premiers dans une liste établie conjointement à la fin de l'année.

À la fin de l'examen, la CPCR fait part de ses recommandations au Directeur général, qui, dans la majorité des cas, décide de suivre les recommandations.

Il est conseillé avant un recours de procéder à un réexamen avec médiation (Circulaire administrative n° 6), pour lequel le médiateur doit être choisi parmi la liste des présidents.

Le membre nommé par l'Association du personnel, qui siège dans la CPCR, juge le cas qui se présente en son âme et conscience. Tout membre de l'Association du personnel a également la possibilité de s'adresser préalablement à la commission des « cas particuliers » pour discuter de ses griefs et éventuellement demander une assistance de l'Association du personnel.

Membres nommés par l'Association du personnel

Rosario Principe (titulaire), Nicolas Salomon (1^{er} suppléant), Almudena Solero (2^{ème} suppléante).

Activités 2017-2018

Dans la période 2017-2018, le personnel du CERN a déposé dix-neuf recours concernant les modifications de la structure des carrières, dont quatorze ont été traité par la Commission Paritaire et cinq retirés par le recourant avant que le débat ait lieu. Sept autres recours ont été déposés pour diverses raisons dont deux cas ont été traités et un cas est en cours d'analyse.

Bien que la plupart des recommandations de la Commission paritaire consultative des recours portent sur des cas spécifiques, il n'est pas rare que les recommandations puissent avoir un impact plus général sur une ou plusieurs procédures administratives.



Commission paritaire consultative de discipline (CPCD)

Mandat

La Commission paritaire consultative de discipline (CPCD) est constituée afin d'étudier les griefs qui peuvent être faits à un membre du personnel et qui lui apparaissent mériter une sanction dépassant l'avertissement ou la réprimande.

Membres nommés par l'Association du personnel

Sigrid Knoops (titulaire), Lynda Leroux (1^{ère} suppléante) et Nick Ziogas (2^e suppléant).

Activités 2018

La Commission paritaire consultative de discipline (CPCD) n'est pas un tribunal.

La CPCD instruit le cas qui lui est présenté par l'Administration, puis, dans les trente jours suivant la clôture de l'audience, communique son rapport, incluant sa recommandation, au Directeur responsable de l'Administration ou, en cas de licenciement, au Directeur général.

La personne mise en cause, tout comme le représentant de l'Organisation, peut se faire assister pendant la séance contradictoire par un autre membre ou ex-membre du personnel.

La décision de la Direction peut, comme toute autre décision du Directeur général, être attaquée auprès du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail (TAOIT).

Il n'y a pas eu de cas à traiter en 2018.

Commission paritaire consultative de réadaptation et d'invalidité (CPCRI)

Mandat

La Commission paritaire consultative de réadaptation et d'invalidité (CPCRI) est chargée d'examiner les cas qui lui sont soumis et de recommander les mesures à prendre à leur égard.

Nul ne peut être licencié pour incapacité médicalement constatée sans que le Directeur général consulte la Commission paritaire consultative de reclassement et d'invalidité.

Membres nommés par l'Association du personnel

Nick Ziogas (titulaire) et Nicolas Salomon (suppléant).

Activités 2018

Au cours de l'année 2018, la CPCRI a examiné et traité cinq cas de collègues en congé maladie de longue durée.

Pour deux de ces cas, les collègues ont pu retrouver le plein emploi pour l'un des cas et pour l'autre une adaptation des conditions de travail a été mis en place.

Un cas a conduit à une invalidité partielle à hauteur de 50%.

Il y a eu deux cas de collègues confrontés à de graves problèmes de santé pour lesquels la CPCRI a recommandé à la Directrice générale la reconnaissance d'une invalidité totale, ce qui a entraîné la résiliation de leurs contrats pour raisons médicales.

Dans tous les cas, la Directrice générale a suivi les recommandations de la CPCRI.

Commission de formation et de développement du CERN (CFDC)

Mandat

La Commission de formation et de développement du CERN (CFDC) :

- définit et défend la politique d'apprentissage et de développement ;
- établit des lignes directrices pour l'équilibre entre le développement des compétences techniques et comportementales ;
- établit des lignes directrices en matière de budget et de temps d'investissement, conformément à la stratégie globale de l'Organisation en matière de ressources humaines ;
- précise les exigences en matière de surveillance et d'établissement de rapports.



Membres nommés par l'Association du personnel

Yannis Papaphilippou and Silvia Schuh-Erhard, remplacée en 2018 par Jean Baptiste Zenner.

Activités 2018

The CERN learning board had two meetings during 2018 which were mainly focused on the a Learning and Development Policy document, which was updated on several points regarding methodologies and approved. Other points addressed were the new Training Centre project (budget, planning within SMB), new training initiatives such as Train The Trainers, the new Onboarding Programme (replacing the Induction Programme) and the launching of the learning hub web-site. At the end of 2018, M. Jimenez stepped down as the CLB chairman, and was replaced by T. Lagrange.

CHIS Board (Comité de l'assurance maladie du CERN)

Membres nommés par l'Association du personnel

Sébastien Evrard, David Jacobs, Joël Lahaye et Morna Robillard.

CHIS : le Régime de l'assurance maladie du CERN

Notre système d'assurance maladie au CERN, le CHIS (Régime d'assurance maladie du CERN) est construit comme une assurance mutuelle à fortes composantes sociales et solidaires. Sa devise historique est : « Chacun paie selon ses moyens, chacun utilise selon ses besoins ! ».

Le CHIS se compose de deux parties, la Couverture maladie et accidents (Health Insurance System – HIS), d'une part, et la Couverture dépendance (Long Term Care – LTC), d'autre part.

Le HIS doit équilibrer ses comptes annuellement. Il s'agit d'un système budgétisé dans lequel les recettes doivent absolument couvrir les dépenses. Nous contribuons donc toutes et tous avec le même pourcentage de notre salaire – ou le dernier salaire indexé pour les pensionnés – que nous soyons en grade 1 ou 10, célibataire ou marié avec enfants, jeune ou moins jeune, en bonne santé ou malade.

Les conjoints ayant des revenus prennent également leur part de l'effort. C'est là l'expression même de la mutualité et l'Association du personnel tient absolument à préserver cette solidarité pour le futur.

Le LTC est en revanche un système capitalisé qui a été mis en œuvre en 2001. Son financement est principalement assuré par les membres actifs et retraités du régime. Il doit permettre, sur le long terme, de couvrir les cas de dépendances des membres du régime et de leur famille. Le LTC a aussi été pensé depuis sa création pour permettre d'offrir des prestations de qualité à ceux qui en ont malheureusement besoin tout en favorisant la réduction des coûts du système HIS en évitant, par exemple, des séjours longs et coûteux à l'hôpital pour des personnes qui sont dépendantes et qui n'avaient pas d'autres solutions par le passé. Ce système est une réelle nécessité tant d'un point de vue humain que pour une utilisation optimale des fonds du régime CHIS.

Pour garantir la pérennité des deux composantes du système, un calcul actuariel est effectué régulièrement pour s'assurer qu'un déficit structurel ne menace pas son équilibre à moyen ou à long terme. Une telle étude a lieu en principe tous les trois ans ; la prochaine sera réalisée en 2019. Les mesures prises dans le cadre de l'examen quinquennal de 2010 avec l'augmentation progressive des contributions jusqu'en 2015 a permis d'assurer la pérennité du système pour plusieurs années. L'étude actuarielle de 2019 devrait confirmer la bonne santé du régime. Ces dernières années, des excédents ont pu être dégagés. Ceux-ci sont mis en réserve pour couvrir éventuellement des cas lourds ou des dépenses exceptionnelles. Une comptabilité séparée pour le HIS et le LTC est toutefois nécessaire, car il ne serait pas judicieux de mélanger le financement d'une composante budgétisée avec une composante capitalisée d'un même système.

Le CHIS 2018 en quelques chiffres

Au premier janvier 2018, notre régime comprenait 14'537 membres dont 63% de titulaires et de boursiers (MPE), de 34% de pensionnés et 3% d'autres membres (MPA,...) et leur famille bien sûr, établis pour 70% en France et 27% en Suisse. L'évolution démographique est stable (+0.46% par rapport à 2017) avec une légère augmentation de la population active (principalement boursiers) et une diminution des membres volontaires (MPA) suite aux nouvelles règles introduites en 2017 ainsi qu'une



légère diminution de la population retraitée. Cette dernière diminution relève de l'effet démographique, notamment avec moins de départs à la retraite ces dernières années. Concernant les dépenses de santé, une faible augmentation des frais remboursés de l'ordre de 2% ne remet pas en question la bonne stabilité de notre régime qui conclut l'année 2018 avec un résultat excédentaire.

L'Association du personnel toujours proactive dans le Comité

Depuis vingt ans, au sein du CHIS Board, l'organe paritaire de surveillance du CHIS, qui est formellement un sous-groupe du CCP et est actif depuis 1993, les représentants du personnel et des retraités ont joué un rôle moteur pour faire aboutir diverses modifications du système afin de le consolider. En 2018, ils ont suivi minutieusement les effets de l'implémentation du nouveau règlement. En effet, la révision du règlement entré en force au 1er septembre 2017 devait permettre de limiter l'accès au régime de couverture maladie aux seuls membres du personnel employés directement par l'Organisation (MPE) et à leur famille, ainsi qu'aux bénéficiaires d'une pension de retraite de l'Organisation. Ainsi, les membres du personnel associés (MPA) devant être couverts directement par leur employeur avait la possibilité de recourir à une assurance spécifique externe au régime et couvrant les soins de santé durant leurs séjours au CERN. Les nouvelles règles ont été implémentées sans générer de problèmes ou difficultés pour les assurés. La population de MPA est dès lors passée de 250 à 100 membres, car certains membres volontaires déjà couverts avant 2017 ont pu rester dans le régime sous la condition d'une présence au CERN à plus de 50% du temps.

Les cotisations complémentaires des conjoints et la directive de restitution de l'indu, deux sujets d'actualité en 2018

Concernant les cotisations complémentaires des conjoints, un nouveau formulaire a vu le jour en mars 2018, le SHIPID pour Spouse Health Insurance & Professional Income declaration. Un gros travail de mise en place du formulaire, transmission papier aux membres retraités, réception et traitement manuel a permis de plus de recueillir et finaliser 1800 formulaires. Ce formulaire, sous une version électronique, devrait être étendu à tous les conjoints de titulaires en 2019.

Suite à la mise en place du nouveau règlement, le CHIS Board a élaboré une première directive d'application, ensuite approuvée par la Direction. Elle s'intitule « Restitution de l'indu » et précise les modalités de restitution de sommes qui auraient été indûment perçues par un Membre du CHIS. Les représentants du personnel et des retraités ont contribué à la rédaction de cette directive en assurant clarté, concision et lisibilité de la version finale.

Comité de l'enseignement académique (ATC)

Mandat

Ce comité coordonne le programme d'enseignement académique :

- conférences régulières,
- conférences de niveau universitaire supérieur et
- conférences à l'intention des étudiants d'été.

Il entretient des contacts avec le JTB, le TEC, les DTO et le Groupe Formation et Développement.

Membres nommés par l'Association du personnel

Yannis Papaphilippou

Activités 2018

Réunion du 14 juin 2018

- Discussion on the results of the Academic Training Questionnaire 2018-2019
- AT Administration and Budget: The per diem for speakers is 333 CHF which is based on the rates given by the UN for Switzerland. Lecture fees are now 200CHF per lecture (the request for 300CHF was not accepted). The IR-ECO DPOs reduced the 2018 budget to 9K CHF. The AT committee suggested that the ATC chair (Maria Dimou) contacts Charlotte Warakaulle to discuss about the reporting line for Academic Training and also about the reduction of the budget. An estimate should be made for the required budget for 2019.
- Attendance Statistics: From October until May 2018, 2518 participants were recorded.



- ATC Process Documentation, see <https://twiki.cern.ch/Edutech/CERNAcademicTraining>.

« Advisory Committee of CERN Users » (ACCU)

Mandat

L'ACCU a pour tâche de conseiller le Directeur général sur les mesures pratiques à prendre et les dispositions administratives internes à prendre par la Direction du CERN pour l'utilisation des installations du CERN à des fins de recherche.

Cela concerne, en particulier, les conditions de travail et les modalités d'assistance technique aux utilisateurs du CERN pour leur activité au sein du CERN.

Les questions relatives au programme scientifique du CERN ne relèvent pas du présent mandat.

Membre nommé par l'Association du personnel

Ghislain Roy, membre ex-officio.

Activités 2018

L'ACCU se réunit quatre fois par an.

Les points récurrents à l'ordre du jour concernent :

- l'actualité de la Direction,
- les questions pratiques (auberges, restaurants, mobilité avec notamment le service de navette, vélos, covoiturage et parking, le Service Desk),
- l'informatique (installations vidéo au CERN, règles d'accès aux installations informatiques du CERN, nouvelle proposition d'authentification et d'autorisation du CERN, politique de protection des données du CERN),
- les rapports d'autres comités du CERN (Groupe de travail sur les installations d'hébergement, Conseil de la politique d'information scientifique, réunion de révision des services informatiques),
- les nouvelles du bureau des utilisateurs (cartes de séjour suisses et françaises, personnalisation des noms préférentiels dans la base de données du CERN, exigences en matière de visas,

questions d'assurance, nouvelle procédure d'enregistrement, garde d'enfants, difficultés pour obtenir un compte bancaire suisse pour certaines nationalités).

De plus, chacun des membres de l'ACCU peut faire part des problèmes que leur communauté nationale a connu pendant qu'ils travaillaient au CERN.

Plus de détails pour l'année 2018 sont disponibles dans les procès-verbaux des réunions, accessibles au public :

- 6 mars 2018 :
<https://indico.cern.ch/event/691435/>;
- 5 juin 2018 :
<https://indico.cern.ch/event/691441/>;
- 18 septembre 2018 :
<https://indico.cern.ch/event/691443/>;
- 4 décembre 2018 :
<https://indico.cern.ch/event/691444/>.

« Research Board »

Mandat

Le « Research Board » reçoit les recommandations de tous les comités d'expérimentation du CERN et prend des décisions à leur sujet. Une fois approuvées, les propositions font partie du programme expérimental du CERN.

Le « Research Board » décide également du calendrier des accélérateurs et des demandes « Recognized Experiments » au CERN.

Membre nommé par l'Association du personnel (2018)

Tony Cass



Activités 2018

Réunions 2018

Le Research Board s'est réuni cinq fois en 2018, au lieu de quatre comme la plupart des années. Une réunion supplémentaire a été ajoutée afin de disposer de suffisamment de temps pour examiner les nombreux rapports de conception technique pour les mises à niveau de la phase II de l'expérience LHC. Cependant, aucun représentant de l'Association du personnel n'a pu assister à la réunion de mars.

Les points permanents à l'ordre du jour du "Research Board" comprennent les rapports des expériences LHC, des expériences SPS et des comités ISOLDE et des expériences neutroniques sur le temps de vol ; les notes ci-dessous ne couvrent pas ces rapports en détail, mais font uniquement état des discussions clés et des décisions du Research Board".

7 mars 2018

- Suite aux recommandations du Comité des expériences reconnues, cinq extensions et deux nouvelles demandes ont été approuvées.
- La phase II de la mise à niveau des TDR a été approuvée pour le calorimètre ATLAS LAr, le calorimètre ATLAS Tile, le système CMS Muon et le calorimètre CMS Barrel.
- Le président du LHCC a indiqué que deux groupes d'experts seront mis en place pour suivre les progrès réalisés en vue de l'achèvement des mises à niveau de la phase II.

8 avril 2018

- La phase II de la mise à niveau des TDR a été approuvée pour le détecteur de pixels du suiveur interne ATLAS, le système ATLAS Trigger-DAQ et le calorimètre CMS Endcap.
- Les coûts des mises à niveau de la phase II ont été présentés ; ils se situent dans la partie supérieure des prévisions initiales, mais les expériences ont déjà permis d'obtenir la quasi-totalité des fonds nécessaires.
- La Directrice générale a indiqué que lors d'une réunion de l'ICFA, "les exigences relatives à l'ILC à prendre en compte dans la prochaine mise à jour de la Stratégie européenne pour la physique des particules [avaient été clarifiées]: une déclaration positive pour accueillir

l'installation devrait venir du Gouvernement japonais, et elle devrait préciser l'ampleur du financement qui sera disponible de la part du Japon".

- La Directrice générale a également indiqué que les travaux sont en bonne voie pour achever FCC CDR d'ici la fin de l'année.

6 juin 2018

- La directrice générale a indiqué qu'à la suite des RRB d'avril, «la situation globale du financement des mises à niveau de la phase II d'ATLAS et du CMS semble très positive, la plupart des ressources nécessaires étant déjà obtenues ou sur le point d'être promises. Les détails sont en cours d'élaboration concernant les derniers pourcentages de couverture de financement».
- La réalisation de certaines expériences pendant LS2 (sans faisceau) et après LS2 a été discutée.

14 septembre 2018

- Le LHCC a fait état de l'avancement des mises à jour des expériences à fournir pour Run3, exprimant des inquiétudes dans certains domaines, notamment en ce qui concerne les implications de certaines propositions en matière de coûts de calcul.
- Deux nouvelles propositions d'expériences pour l'étude de particules ayant une très longue durée de vie ont été examinées.
 - FASER est une petite expérience, avec des offres de financement suffisantes, qui serait installée dans un tunnel de transfert inutilisé près d'ATLAS. Le LHCC a recommandé que les études se poursuivent rapidement pour évaluer la faisabilité de l'installation du FASER pendant le LS2.
 - MATHUSLA est une expérience beaucoup plus importante qui pourrait être installée au Point 5 mais qui aurait un coût important. La recommandation du LHCC selon laquelle les études devraient se poursuivre mais que l'approbation devrait être envisagée dans le cadre de la discussion sur "La physique au-delà des collisionneurs" a été approuvée.



- Une autre discussion a eu lieu sur les plans d'opérations dans des zones cibles fixes pendant et après le LS2. La plupart des demandes peuvent être satisfaites techniquement, mais un financement supplémentaire est nécessaire.

5 décembre 2018

La directrice générale a indiqué que, lors de la réunion d'octobre du Conseil d'examen des ressources, les organismes de financement ont convenu que les mises à niveau d'ATLAS et de CMS Phase II peuvent passer à la phase de construction.

Suite aux rapports des études entreprises depuis septembre, le LHCC a recommandé l'approbation de FASER. Le Research Board a été favorablement incliné mais a retenu une décision finale en attendant les recommandations des comités LHC Machine et LS2.

Comité pour la politique de Sécurité (SAPOCO)

Mandat

Le Comité pour la politique de Sécurité (SAPOCO) est un organe consultatif auprès du Directeur général pour les questions relatives à la politique de Sécurité du CERN.

Il le conseille pour la définition de la politique de Sécurité du CERN et les mesures appropriées pour sa mise en œuvre.

Il participe à l'élaboration et à la révision des règles de Sécurité du CERN, selon les procédures applicables.

Il désigne le président du Comité des Délégués départementaux à la Sécurité (DSOC).

Il se réunit aussi souvent que nécessaire, et au moins trois fois par an. Les réunions sont convoquées par le président.

Le Comité pour la politique de Sécurité désigne un secrétaire parmi ses membres. S'il le juge nécessaire, le Comité pour la politique de Sécurité peut inviter des experts à participer à ses réunions.

Membres nommés par l'Association du personnel

Oliver Boettcher et Nadine Conan, tous deux titulaires.

Activités 2018

En 2018 les quatre réunions régulières du SAPOCO ont eu lieu comme prévu. En plus il avait quatre séances supplémentaires afin de terminer le projet de la mise à jour des règles de Sécurité (règlements et instructions). Ce projet a été lancé en 2016 et a mené déjà des réunions supplémentaires en 2017.

La discussion des différentes recommandations issues du DSOC et de l'unité HSE et le suivi du processus de rédaction et de validation des nouveaux documents de Sécurité représentent le travail principal du SAPOCO.

L'unité HSE a été délégué en 2018 pour un mandat prédéfini à deux ans à une nouvelle chef, après il avait déjà un changement sur cette poste en 2016. Bien que ce changement se soit accompagné de certains ajustements structurels au sein du département, les projets ont essentiellement continué à poursuivre les objectifs qui avaient déjà été fixés auparavant :

- le développement de la politique du CERN en matière de protection de l'environnement ;
- l'amélioration de la prévention en matière de lutte contre les incendies ;
- le transfert des documents de Sécurité, essentiellement les règles de Sécurité, de l'ancienne classification (avant 2006) vers la nouvelle classification des règles de Sécurité.

Lors de diverses discussions, les représentants de l'Association du personnel ont exprimé l'avis que l'aspect de la sécurité devrait être plus fortement ancré au CERN dans le cadre du développement du personnel (par exemple dans l'évaluation annuelle du personnel) afin d'accroître la motivation et l'attrait pour les tâches liées à la sécurité (p.ex. TSO, etc.).

Le plan de Sécurité français 2016-2020 fait de l'évaluation des risques un élément important de la prévention des risques sur le lieu de travail et le fait d'être impliqué et reconnu comme expert dans un domaine spécifique est très motivant et contribue à une plus grande compréhension par le personnel des règles et procédures de Sécurité

À plusieurs reprises, les représentants de l'Association du personnel ont plaidé pour une sensibilisation du personnel du CERN en évaluant avec eux les risques en lien avec leur environnement de travail et en intégrant ce personnel dans le processus de mise à jour des documents de Sécurité du CERN.



Comité des délégués départementaux à la Sécurité (DSOC)

Mandat

Le Comité des délégués départementaux à la Sécurité (DSOC) aide les chefs de Département et les Coordinateurs techniques concernés à assurer une cohérence globale dans la mise en œuvre, par les Départements et les Grandes expériences, de la politique de Sécurité du CERN, des règles de Sécurité du CERN, des objectifs de Sécurité du CERN et des bonnes pratiques, ainsi qu'une amélioration continue de la Sécurité sur la base du retour d'expérience.

Le DSOC doit en particulier :

- échanger des informations sur la mise en œuvre, par les Départements, y compris les Expériences qui en dépendent, et par les Grandes expériences, de la politique de Sécurité du CERN, des règles de Sécurité du CERN et des objectifs de Sécurité du CERN, y compris le retour d'expérience ;
- examiner les rapports de Comités de Délégués d'appui à la Sécurité ;
- relever les problèmes concernant la mise en œuvre de la politique de Sécurité du CERN, des règles de Sécurité du CERN, des objectifs de Sécurité du CERN et des bonnes pratiques et proposer les mesures ou actions appropriées ;
- proposer des améliorations pour la politique de Sécurité du CERN, les règles de Sécurité du CERN, les objectifs de Sécurité du CERN et les bonnes pratiques sur la base du retour d'expérience.

Membres nommés par l'Association du personnel

Un membre de l'Association du personnel participe aux réunions du DSOC ; toutefois, l'Association du personnel a nommé en 2018 deux représentants : Nadine Conan (titulaire) et Oliver Boettcher (suppléant).

Activités 2018

Cinq réunions du DSOC ont eu lieu en 2018.

Les réunions du DSOC traitent de tous les sujets pertinents liés à la Sécurité. Ces réunions n'ont pas de format standard, elles s'adaptent à l'actualité en matière de Sécurité, aux questions de Sécurité spécifiques ou plus générales du moment (p. ex. lasers, radiations, protection de l'environnement, travaux en hauteur, protection contre l'incendie).

Le DSOC traite d'activités visant à améliorer la Sécurité et à promouvoir la prévention au CERN. En matière de Sécurité, les contraintes et facteurs limitatifs auquel de personnel fait face au quotidien doivent être bien compris afin d'améliorer la Sécurité, y compris lors de l'édition de règles de Sécurité et autres documents à caractère normatif. Le DSOC est le forum dans lequel tous ces facteurs sont analysés et discutés pour déterminer des pistes d'amélioration.

Dans les dernières années l'Association du personnel, par l'intermédiaire de ces représentants, a mis l'accent sur la nécessité d'informer et de former les personnels du CERN sur les aspects de Sécurité en lien avec leur environnement de travail. Voir la grande diversité des différents cours de sécurités qui sont offert au CERN aujourd'hui, on peut juger que l'importance de la sécurité a été bien mise en pratique au CERN.

Comité de surveillance des restaurants (CSR)

Mandat

Le Comité de surveillance des restaurants (CSR) est un organisme consultatif auprès du Comité de concertation permanent (CCP). Le CSR supervise toutes les questions concernant les restaurants et les cafétérias sur le domaine du CERN, y compris les distributeurs automatiques d'aliments et de boissons.

Son mandat est de :

- donner son avis sur toute question relative à la politique générale de l'Organisation en matière de restauration sur le site, y compris en ce qui concerne les termes et l'attribution des contrats d'exploitation des restaurants ;
- définir dans le cadre des contrats d'exploitation des restaurants, les prestations correspondant aux besoins et, dans la mesure du possible, aux désirs du personnel ;
- surveiller les prestations des restaurants, y compris en ce qui concerne la qualité et la préparation des produits ;



- négocier avec les concessionnaires des restaurants au sujet des tarifs et de surveiller les prix ;
- veiller à l'information du personnel, d'examiner ses desiderata, ses réclamations et ses suggestions au sujet des restaurants ;
- proposer des améliorations aux locaux et aux prestations des restaurants, compte tenu notamment des comparaisons avec l'extérieur ;
- faire un rapport annuel sur ses activités au Comité des Affaires sociales.

Membres nommés par l'Association du personnel

Patrick Blaise, Rachel Bray et Michael Jeckel

Activités 2018

Quatre inspections ont été effectuées en 2018 par une diététicienne. De plus, des inspections de Sécurité ont été effectuées dans les trois restaurants, ainsi qu'une inspection sanitaire au restaurant 1 et 2, effectuée par l'APAVE.

Des informations concernant les allergènes ont été fournies conformément aux législations française et suisse.

Également, en 2018 :

- un accord a été donné pour l'extension du « Grab'n'Go » au restaurant 1 (toujours en discussion en 2018) ;
- un rabais de 10 % a été accordé aux étudiants tout au long de l'été. Le nombre de repas servis par jour est demeuré plus ou moins stable au cours des deux dernières années.
- Une représentante du CSR à participer aux réunions à une mission de conseils externes avec les objectives suivantes :
 - Phase 1 « Analyse de la relation contractuelle et commerciale entre le CERN et ses prestataires » ;
 - Phase 2 « Recommandations en termes de stratégie d'offre et de contractualisation pour le futur » ;
 - Phase 3 « Etude de faisabilité sur la base du scénario-cible retenu pour chaque pôle de restauration ».

- un rabais de 10 % a été accordé aux étudiants tout au long de l'été.
- Fin 2018 les rénovations ont eu lieu au R1.

Le nombre de repas servis par jour est demeuré plus ou moins stable au cours des deux dernières années.

Groupes de travail du CERN

Mis à part les groupes de travail en lien avec l'examen quinquennal dont il est fait mention ci-dessus, plusieurs groupes de travail ont été créés, réactivés ou ont continué leur mandat en 2018

Groupe de travail sur la mobilité au CERN

Ce groupe de travail CERN rapporte au chef du département SMS (« Site Management and Buildings »).

Ce groupe étudie tous les aspects de la mobilité, notamment la sécurité, le stationnement, la mobilité verte, les transports publics et l'accès au domaine.

L'activité du groupe de travail est en phase avec les objectifs généraux pour la mobilité définis dans la stratégie établie par le plan directeur 2030 du CERN : optimiser la mise à disposition et la gestion des espaces de parking au CERN, promouvoir des moyens de transport autres que la voiture et améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation à l'intérieur et à proximité des sites du CERN. Le membre nommé dans ce groupe de travail par l'Association du personnel en 2018 est Robert Kestic (suppléant).

En juin 2018, le groupe de travail sur la mobilité a lancé une enquête pour connaître les habitudes et les besoins en matière de mobilité au CERN.

Le groupe de travail sur la mobilité continuera à se réunir en 2019.

Groupe de travail sur entretien en développement de carrière

Ce groupe de travail a débuté en 2017.

Le groupe de travail sur « Entretien en Développement de Carrière » a abouti à « Focus on your career »



L'objectif de ce groupe de travail était d'engager entre le superviseur et le supervisé une discussion collaborative et productive sur la gestion des points forts pour de la carrière et l'identification des points à développer.

Les points spécifiques abordés lors de l'entretien sont le relationnel ; la stratégie du développement de la carrière, le développement et l'apprentissage ; l'adaptation au changement ; l'équilibre privé-professionnel.

Bien que ce soit une avancée constructive dans le relationnel entre superviseur et supervisé, cela reste néanmoins une démarche non engageante.

L'AP aurait souhaitée aller plus loin dans les avancées en ayant un document formalisé et enregistré dans l'outil EDMS ou les deux parties auraient signées afin de marquer leurs accords.

Groupe de travail sur validation des acquis de l'expérience (VAE)

Le WG s'est réuni plusieurs fois en 2018 avec comme objectif d'avoir une compréhension et une application communes du mécanisme de reconnaissance, ainsi que de recommander des actions pour le développement des procédures et outils de management HR.

Les points comme la communication pour la consolidation et le développement de la VAE au CERN, l'amendement dans les règles d'apprentissage et de développement pour la formalisation du principe de support à la VAE du CERN par une partie extérieure sur les apprentissages acquis au CERN ont été vus au CCP en juin 2018 ainsi que le calendrier de mise en œuvre.

De même, concernant la production d'un relevé d'expérience (fonctions/rôles/activités/projet) et de compétences développées à l'issue d'un contrat LD.

Lors de ce même CCP, ont été abordés, l'introduction d'un système et de son outil concernant l'historique et l'enregistrement des compétences individuelles afin de capitaliser sur les compétences acquises.

Enfin, s'assurer que le guide des promotions soit aligné en tenant compte de la VAE.



Relations extérieures

L'Association du personnel du CERN suit toujours avec grand intérêt l'évolution des conditions d'emploi et des relations employeurs-employés dans les autres organisations internationales dont les termes et conditions d'emploi sont comparables à celles du CERN. L'Association du personnel du CERN envoie donc régulièrement des délégués dans les réunions et les conférences organisées par les représentants du personnel de ces organisations.

« *Federation of International Civil Servants' Associations* » – FICSA

Depuis bientôt deux décennies, l'Association du personnel est membre associé de la Fédération des associations de fonctionnaires internationaux (FICSA, voir <http://ficsa.org/>). La FICSA a été créée, sous l'égide de l'ONU, en 1952 ; elle compte un peu plus de trente membres ordinaires ou associés (parmi ces derniers : le CERN, l'ESO et ITER), ainsi qu'une quarantaine d'associations et de fédérations avec un statut consultatif (dont l'EMBL/EMBO).

Conseil de la FICSA en 2018

Le 71^{ème} Conseil de la FICSA s'est tenu au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC), à Bonn, Allemagne, du 3 au 9 février 2018.

Le Conseil a traité, comme toujours, de questions telles que la sûreté et la sécurité du personnel, les salaires, les pensions, l'évaluation des performances, le harcèlement sur le lieu de travail, la décence des contrats. Un sujet important débattu largement durant ce Conseil a été la contestation devant les instances internes et les tribunaux administratifs (TAOIT et TANU) du paquet salarial adopté récemment par l'assemblée générale des Nations Unies. Le point crucial de cette révision est la baisse de différentes mesures de compensation, tant aux sièges des organisations que sur le terrain (p.ex. -13% à Bangkok). Les raisons « techniques » de telles réductions choquent de très nombreux fonctionnaires du système ONU. Les arguments juridiques soulevés dans les recours sont forts et, dans plusieurs lieux d'affectation, soutenus même par les Administrations des organisations concernées.

C'est avec intérêt que nos représentants ont noté que suite à une décision de l'Assemblée générale, toutes les organisations du système commun des Nations Unies mettent en place les unes après les autres les mesures permettant aux membres de leur personnel auxquels s'appliquait l'âge limite de 62 ans de poursuivre leur carrière jusqu'au nouvel âge limite de 65 ans, ceci tout en préservant l'ensemble de leurs droits acquis (p.ex. en matière de calcul de la pension de retraite).

La grave détérioration dans plusieurs organisations des relations employés-employeur a été source d'inquiétudes. C'est en particulier le cas à l'OMPI (où une association « maison » a été créée de toutes pièces par la Direction et où l'Association du personnel se voit illégalement retirer ses moyens d'action et de communication). Déjà lors du précédent Conseil de telles dérives avaient été notées avec inquiétude.

Aussi, le Conseil a adopté une Résolution contre toutes les formes de harcèlement et d'abus. Les décisions récentes du Secrétaire général des Nations Unies en la matière ont été saluées et le Conseil demande instamment à toutes les organisations du système de mettre en place des mesures similaires dans tous les lieux d'affectation. Un sujet connexe a aussi retenu l'attention : celui de la nécessaire protection des lanceurs d'alerte.

Pour l'Association du personnel du CERN, assister au Conseil annuel de la FICSA offre l'opportunité de participer au travail des différents comités permanents où ont lieu des discussions intéressantes sur les questions relatives à l'ensemble de la fonction publique internationale. Ces comités permettent, en particulier, d'obtenir des informations sur les questions juridiques, les relations entre Direction et le Personnel, la gestion des ressources humaines, la sécurité, l'assurance maladie, les salaires et allocations, et les questions relatives aux services



généraux. Cela offre la possibilité de comparer les conditions dans de nombreuses organisations et de discuter des problèmes communs. Au sein de la Fédération, les échanges et les discussions continuent durant toute l'année avec la mise en application des décisions prises lors du Conseil ou pour le traitement des dossiers urgents.

« *Conference of Staff Associations of International Organisations* » – CSAIO

La Conférence des associations du personnel des organisations internationales (CAPOI) (<http://cern.ch/csaio/>) a été créée en 2000 par les Associations du personnel de l'OCDE et du CERN. Le Comité d'organisation compte actuellement deux membres, Anya Demarle (OCDE) et Joël Lahaye (CERN).

La CAPOI se réunit annuellement en automne ; ces réunions permettent aux associations du personnel des organisations internationales et des institutions européennes de partager leurs expériences et leurs idées dans la gestion des ressources humaines et, de manière concrète, de mieux cerner les aspirations d'un personnel évoluant au sein de ces organismes.

CSAIO-19 au Parlement Européen à Bruxelles

Les 3 thèmes d'actualité abordés cette année étaient :

- Classification des emplois et structure salariale (évolution des emplois et des structures salariales, impact sur les carrières)
- Evaluation des performances et ses conséquences sur le déroulement de la carrière
- Rôle des représentants du personnel



Faisant suite aux différentes présentations, des discussions liées de près et parfois d'un peu plus loin aux différents thèmes ont fait apparaître des préoccupations qui se retrouvent dans les différentes organisations.

Dans plusieurs organisations, après une période au cours de laquelle le dialogue social était soit réduit en terme de sujets abordés soit dégradé en qualité, les administrations et les représentants du personnel ont renoué le fil d'un dialogue utile, y compris au niveau informel et à haut niveau. Ce n'est pas une tendance de fond, mais ces évolutions positives sont à noter. Que les administrations concernées voient elles aussi cette évolution positivement est aussi à souligner.

Nombre d'organisations ont des difficultés à prévenir ou faire face aux différentes formes de harcèlement. Pire, dans certains cas, les mécanismes mis en place ne sont pas efficaces. L'idée que les témoins doivent exprimer leur désapprobation (en particulier en cas de harcèlement par un superviseur) et qu'il faut affirmer visiblement le rejet de tels comportements, par exemple en l'affichant sur la porte de son bureau et/ou les panneaux d'affichage, bref créer un climat hostile au harcèlement, a retenu l'attention (les flyers de unionie et son « Don't turn a blind eye » ont rencontré beaucoup d'intérêt).

Une situation similaire existe par rapport au stress et à la dégradation des conditions de travail qui en est souvent la cause. À ce sujet, c'est l'idée de prendre le nombre de jours d'absence maladie de longue durée (hors accidents) comme mesure du niveau et de la prévalence du stress qui a retenu l'attention, y compris au niveau des unités organiques de taille suffisante plutôt qu'au niveau global de l'organisation elle-même. En effet, les enquêtes ad hoc menées irrégulièrement au seul niveau d'une organisation et reposant sur des questionnaires différents ne permettent pas une réelle mesure du phénomène ou de son évolution, ni l'identification de « nids de stress », ni de comparaison entre organisations.

Une discussion qui a suscité un intérêt important des participants, a été le suivi d'un sujet de l'année précédente, l'évolution des systèmes de pension.

Pour ce qui est des services offerts par les associations, c'est le soutien juridique direct aux membres par le biais soit d'un conseiller juridique employé par l'association ou venant de l'extérieur pour des permanences régulières qui a soulevé l'intérêt. De la même manière, la nécessité pour les associations elles-mêmes d'obtenir directement



et rapidement des conseils juridiques a été soulignée. Faire appel à des stagiaires ayant une formation dans le domaine est l'une des possibilités qui a été évoquée.

Lors de la session sur l'évaluation des performances, plusieurs participants ont mis en doute l'efficacité réelle des différents systèmes d'évaluation de la performance et/ou de reconnaissance du mérite, en particulier lorsque sont pris en compte leurs effets indésirables (arbitraire, non prise en compte du travail d'équipe ...) et/ou le temps qu'ils nécessitent. L'utilité des récompenses non pécuniaires a été mentionnée (p.ex. l'octroi de jours de congé aux personnes particulièrement performantes mais en fin de grade). Il est à noter qu'aucun participant n'a indiqué l'abandon dans son organisation des échelons à l'intérieur des grades ; il semble donc qu'en la matière le CERN fasse cavalier seul. On peut donc se poser la question de la pertinence d'avoir adopté un tel système au CERN, sachant que dans le même temps, d'autres organisations ont abandonné le système de reconnaissance du mérite pour revenir à un système d'avancement automatique. Cela laisse à réfléchir sur la vision à long terme de la gestion du personnel.



Organes de l'Association du personnel

L'Association du personnel est un organe statutaire du CERN (S VII 1.01 et 1.04 des Statuts du CERN).

L'Association du personnel fonctionne avec les organes suivants : (Art. III 1.1 des Statuts de l'Association du personnel)

1. l'Assemblée générale ;
2. le Conseil du personnel ;
3. le Comité exécutif ;
4. la Commission électorale ;
5. la Commission de vérification des comptes ;
6. la Commission des litiges.

Les décisions prises par ces organes sont impératives pour tous les membres et engagent ceux-ci collectivement.

Ce chapitre fait rapport de l'activité des différents organes de l'Association du personnel en 2018, sans reprendre toutefois les éléments principaux de l'activité de l'Association, développés au chapitre « Activités 2018 ».



Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Association du personnel.

Les Statuts de l'Association du personnel du CERN (Titre IV – Assemblée générale) définissent ses compétences et son fonctionnement.

L'Assemblée générale est compétente pour :

- discuter et sanctionner le rapport d'activité et le rapport financier préparés et présentés par le Comité exécutif sortant en janvier ;
- ratifier les modifications éventuelles à apporter aux Statuts adoptés par le Conseil du personnel ;
- dégager les bases de l'action générale de l'Association et remplir toutes autres fonctions compatibles avec les Statuts ;
- approuver les taux de cotisation et le budget recommandés par le Conseil du personnel.

En 2018, l'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 24 avril (ci-après le procès-verbal de cet assemblée).

Il n'y a pas eu en 2018 d'Assemblée générale extraordinaire.



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 avril 2018

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

tenue le 24 avril 2018

G. ROY, Président de l'Association du personnel, remercie l'Assemblée de sa présence et ouvre la séance à 14 h 00. S. GRILLOT est élu président de la séance par acclamation.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le PRÉSIDENT indique que l'ordre du jour a été valablement inscrit et demande si l'Assemblée souhaite que d'autres questions soient examinées sous le point Divers. Aucun point n'est proposé et l'ordre du jour est adopté tel quel.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2017

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation et approbation du rapport d'activités 2016

À l'aide de diapositives L. MARDIROSSIAN passe en revue les principaux dossiers traités par l'Association du personnel en 2017.

Les thèmes de travail de l'année 2017 ont été, entre autres :

- L'examen quinquennal 2015 :
 - La mise en œuvre et le suivi de la nouvelle structure des carrières
 - La gestion dynamique des carrières : la mobilité interne, la validation des acquis de l'expérience et les entretiens en développement de la carrière ; L'Association du personnel attendait des résultats plus rapides pour terminer l'exercice 5YR 2015.
 - Le guide de promotion.
 - MERIT Guidelines 2017 : le nombre de personnes en position personnelle n'a pas diminué ; seulement 7 % de l'Equity budget a été utilisé en 2017. L'Association du personnel continue à faire le suivi et à étudier les résultats en collaboration avec HR
- la Caisse de pensions :
 - Le groupe de travail sur la garantie des pensions en cas de dissolution de l'Organisation a été réactive en mars 2017 à la demande de l'Association du personnel, y inclus la couverture pour l'assurance maladie.
 - Révision de la gouvernance de la Caisse.
 - La Contribution spéciale de l'PSO.
- le Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) : finalisation de la révision du règlement du CHIS entrée en vigueur courant 2017.
- Participation de l'Association dans divers groupes de travail :
 - Pratique religieuse
 - Mobilité (transport sur site et inter-sites)
 - Protection des données
 - Gestion du stress
- Crèche et École de l'Association du personnel du CERN : le groupe de travail établi entre l'Association du personnel et le CERN a finalisé ses propositions et recommandations pour améliorer la situation et trouver une solution pérenne. Un appel d'offres a été lancé afin d'analyser si les coûts opérationnels de la structure sont en lignes avec ceux des autres structures de la et démontrer que les demandes de subvention sont fondées. La Directrice Générale a confirmé sa volonté de collaboration à long terme avec l'Association du personnel. Le dossier est en bonne voie pour être résolu.
- les relations extérieures : actions de solidarité avec les associations du personnel des autres organisations internationales.

L. MARDIROSSIAN remercie le Bureau, le Comité exécutif, le Conseil du personnel et le



Secrétariat de l'Association du personnel pour le travail accompli en 2017.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

4. Présentation et approbation du rapport financier 2017 (situation au 31 décembre)

C. REGELBRUGGE, présente les comptes de l'Association. L'évolution des recettes et dépenses est passée en revue. Il est à noter que les dépenses ont été inférieures aux prévisions mais les recettes non-utilisées ont été provisionnées pour 2018.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5. Présentation et approbation du rapport des vérificateurs aux comptes pour 2017

G. ROY présente le rapport de Fouad AGHERBI et Pierrette COLACI, vérificateurs aux comptes.

Le rapport financier, le Bilan et le Compte d'exploitation 2017 sont approuvés à l'unanimité.

Le PRÉSIDENT remercie C. REGELBRUGGE et les vérificateurs aux comptes pour leur travail.

6. Programme de travail 2018

G. ROY présente le programme de travail de l'Association pour l'année 2018. Les points importants qui seront abordés sont les suivants :

- Crèche et École: la prochaine étape est de pérenniser à long terme la structure.
- Examen quinquennal: les objectifs sont les mêmes qu'en 2017, à savoir suivi de l'exercice MERIT, révision des emplois repères et du guide des promotions, la gestion dynamique des carrières (mobilité interne, validation des acquis de l'expérience et entretiens en développement de la carrière), élargissement des cas d'utilisation de l'Equity budget pour une utilisation du budget optimale.
- Préparation de l'examen quinquennal 2020.
- Préparation des études actuarielles pour la Caisse de pensions et le système d'assurance maladie du CERN.
- Enquêtes et justice interne
- Concertation: l'objectif est de trouver une définition commune entre l'Association et le Management du champ de concertation et de redynamiser son processus.
- Relations extérieures: l'association souhaite renforcer ses liens avec la FICSA.
- Communication de l'Association: l'objectif étant l'élaboration d'un plan de communication dont l'objectif sera d'augmenter le nombre d'adhésion afin d'assurer la représentativité pour le prochain examen quinquennal.
- Formation des délégués

7. Présentation et approbation du projet de budget 2018

C. REGELBRUGGE présente le projet de budget.

Il est précisé qu'une augmentation du budget pour la défense du personnel est prévue pour 2018.

Le projet de budget 2018 est approuvé à la majorité moins un vote contre.

8. Approbation du taux de cotisation pour 2019

Suivant la recommandation du Conseil du personnel, il est proposé que les taux de cotisation pour l'année 2019 restent inchangés : 50 CHF pour les titulaires sous contrat de durée limitée (LD), pour les boursiers et pour les membres du personnel associés, et 0,2 % du salaire de base annuel pour titulaires sous contrat de durée indéterminée (IC).

Le niveau des cotisations est approuvé à l'unanimité.

9. Élections des membres de la Commission électorale

Jean-Claude BAU est élu par acclamation.

10. Élections des vérificateurs aux comptes



Pierrette COLACCI et Fouad AGHERBI sont élus par acclamation.

Suite à une question, il est précisé que même si le travail des vérificateurs est sérieux et bien fait, l'Association étudiera la nécessité de proposer d'autres vérificateurs aux comptes en fonction de la date de leur premier engagement.

11. Présentation et approbation du principe de création d'une fondation pour reprendre les activités de la Crèche et École de l'Association du personnel du CERN

Après un bref historique, G. ROY présente la situation actuelle de la structure puis les raisons qui ont menées à la proposition de création d'une fondation afin de pérenniser la structure, ainsi que les avantages d'une telle solution. Il demande ensuite à l'Assemblée de se prononcer sur

- la création d'une fondation par l'Association pour reprendre les actifs et l'opération de la Crèche et Ecole ;
- les principes de fondation : but, bénéficiaires, ressources, gouvernance ;
- et le mandat du Conseil du personnel de surveiller, contrôler l'implémentation de ce plan ?

L'Assemblée approuve cette proposition à l'unanimité.

L'Assemblée générale a pris fin à 15 h 30.



Rapport financier au 31 décembre 2018 et budget prévisionnel 2019

BUDGET PREVISIONNEL 2019 ET SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018

RECETTES	2017	2018		2019
	Recettes réelles	Budget prév.	Recettes réelles	Budget prév.
Cotisations et intérêts	335,788.44	339,500.00	339,862.97	341,000.00
1 Cotisations à l'Association du personnel	314,288.44	318,000.00	318,862.97	320,000.00
2 Contribution du GAC	21,500.00	21,500.00	21,000.00	21,000.00
3 Produits financiers (intérêts bancaires)	0.00	0.00	0.00	0.00
4 Dons	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions de l'Administration du CERN	59,805.57	67,000.00	52,246.53	62,500.00
5 Conférences	408.90	2,000.00	665.35	1,000.00
6 Clubs du CERN	45,000.00	45,000.00	45,000.00	45,000.00
7 Fête de Noël des enfants	4,396.67	6,000.00	4,563.68	6,000.00
8 Expositions	0.00	1,000.00	17.50	500.00
9 Autres activités culturelles	10,000.00	13,000.00	2,000.00	10,000.00
Autres	53,154.08	45,000.00	136,038.12	55,000.00
10 Vente de billets pour des offres promotionnelles	3,240.25	5,000.00	2,416.10	5,000.00
11 Remboursements Clubs	49,913.83	40,000.00	133,622.02	50,000.00
	448,748.09	451,500.00	528,147.62	488,500.00
			Δ Recettes réelles Budget prév.	
			362.97	
			862.97	
			-500.00	
			0.00	
			0.00	
			-14,753.47	
			-1,334.65	
			0.00	
			-1,436.32	
			-982.50	
			-11,000.00	
			91,038.12	
			-2,583.90	
			93,622.02	
			76,647.62	

DEPENSES	2017	2018		2019
	Dépenses réelles	Budget prév.	Dépenses réelles	Budget prév.
Défense du personnel	105,868.94	150,000.00	102,830.79	135,500.00
12 Défense juridique (Cas particuliers)	22,832.26	40,000.00	57,657.67	40,500.00
13 Programme d'actions, campagne d'info, manifestations	22,062.97	25,000.00	7,216.26	25,000.00
14 Etudes juridiques générales	18,531.84	35,000.00	23,446.55	35,000.00
15 Etudes techniques	982.06	5,000.00	0.00	5,000.00
16 Journées d'études (Assises, séminaires, etc.)	19,585.32	20,000.00	6,984.97	20,000.00
17 Cours et formation délégués et secrétariat de l'AP	21,874.49	25,000.00	7,525.34	10,000.00
18 Imprévus	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais de fonctionnement de l'Association	45,411.14	51,500.00	56,544.56	66,500.00
19 Fournitures et frais de bureau	2,639.60	3,000.00	2,112.34	3,000.00
20 Abonnements, documentation	522.00	1,000.00	522.00	1,000.00
21 Communications	776.42	1,000.00	570.78	1,000.00
22 Frais bancaires	1,082.98	1,000.00	902.33	1,000.00
23 Frais de fonctionnement - autres	10,212.30	10,000.00	9,475.97	10,000.00
24 Frais de personnel d'appoint	12,000.00	10,000.00	21,494.40	25,000.00
25 Frais de photocopies et de reproductions	5,066.55	6,000.00	4,784.15	6,000.00
26 Informatique : matériel, logiciels, etc.	2,297.47	3,000.00	5,585.84	3,000.00
27 Rafraîchissement des locaux de l'AP	30.12	5,000.00	0.00	5,000.00
28 Imprévus	0.00	0.00	0.00	0.00
29 Perte de salaires UNIQA	0.00	0.00	280.00	0.00
30 Assurances	10,578.70	11,000.00	10,519.75	11,000.00
31 Cotisations à l'association - remboursements	205.00	500.00	297.00	500.00
Relations extérieures	18,838.14	21,000.00	25,133.35	21,000.00
32 Relations avec les Etats membres	5,323.63	6,000.00	6,465.20	6,000.00
33 Relations inter-organisations	13,514.51	15,000.00	18,668.15	15,000.00
34 Imprévus	0.00	0.00	0.00	0.00
Activités sociales et culturelles	51,400.00	65,000.00	48,053.00	70,500.00
35 Contribution au Fonds d'entraide	0.00	10,000.00	0.00	5,000.00
36 Noël des orphelins du CERN	4,900.00	5,000.00	3,150.00	4,000.00
37 Jardin d'enfants du CERN	21,500.00	20,000.00	19,903.00	31,500.00
38 Subsidés aux Collectes à Long Terme	25,000.00	25,000.00	25,000.00	25,000.00
39 Dons de solidarité	0.00	5,000.00	0.00	5,000.00
40 Dons aux Communautés locales	0.00	0.00	0.00	0.00
41 Imprévus	0.00	0.00	0.00	0.00
Activités sociales et culturelles avec subvention de l'administration	103,236.23	119,000.00	100,926.23	110,000.00
42 Conférences	817.80	4,000.00	1,330.65	2,000.00
43 Subsidés aux Clubs	75,000.00	75,000.00	75,000.00	75,000.00
44 Fête de Noël des enfants	8,793.34	12,000.00	9,127.35	12,000.00
45 Expositions	0.00	2,000.00	38.55	1,000.00
46 Activités socio-culturelles	18,625.09	26,000.00	15,429.68	20,000.00
Autres	53,154.08	45,000.00	136,038.12	55,000.00
47 Achat de tickets pour des offres promotionnelles	3,240.25	5,000.00	2,416.10	5,000.00
48 Dépenses Clubs	49,913.83	40,000.00	133,622.02	50,000.00
	377,908.53	451,500.00	469,526.05	488,500.00
			Δ Dépenses réelles Budget prév.	
			-18,026.05	



COMMENTAIRES

RECETTES

Cotisations et intérêts

- 1 Cotisations à l'Association du personnel
- 2 Contribution du GAC
- 3 Intérêts bancaires (changement de règlement, les comptes ne sont plus rémunérés)
- 4 Pas de Dons spécifiques en 2018

Subventions de l'Administration du CERN - l'Administration participe pour moitié, aux dépenses de ces activités

- 5 Conférences
- 6 Clubs du CERN
- 7 Fête de Noël des enfants
- 8 Expositions artistiques
- 9 Autres activités culturelles

Autres

- 10 Vente de tickets pour des offres promotionnelles (Aquaparc, FNAC, Walibi)
- 11 Remboursement des Clubs de frais d'imprimerie, magasins, etc. payés par l'Association

DEPENSES

Défense du personnel

- 12 Frais défense juridique - Cas particuliers : différents dossiers.
- 13 Montant prévu pour les actions, mobilisations, manifestations
- 14 Frais juridiques en rapport avec le Jardin d'enfants et les prélèvements sociaux français
- 15 Montant prévu pour les études techniques
- 16 Assises et séminaire 2018
- 17 Cours et formation délégués et secrétariat de l'AP
- 18 Pas d'imprévus en 2017

Frais de fonctionnement de l'Association

- 19 Fournitures et frais de bureau, sorties magasins CERN (matériel de bureau)
- 20 Abonnements journaux, achat de livres, jugements du TAOIT, etc.
- 21 Frais de téléphone et fax
- 22 Frais bancaires
- 23 Frais de fonctionnement du Conseil du personnel et du Comité exécutif
- 24 Engagement d'un intérimaire au secrétariat de l'AP
- 25 Location photocopieuses, travaux d'imprimerie
- 26 Equipements informatiques
- 27 Travaux de maintenance divers et travaux dans les bureaux de l'AP
- 28 Pas d'imprévus en 2018
- 29 Assurance perte de salaires UNIQA
- 30 Assurances : responsabilité civile, multirisques, protection juridique, expositions
- 31 Cotisations à l'association - remboursements (1 remboursement)

Relations extérieures

- 32 Contacts avec les délégations des Etats membres
- 33 Contacts avec autres organisations internationales, la FICSA, CSAIO, etc.
- 34 Pas d'imprévus en 2018

Activités sociales et culturelles

- 35 Pas de Contribution au fond d'entraide en 2018
- 36 Chèques envoyés aux orphelins mineurs
- 37 Subventions au Jardin d'enfants
- 38 Subvention pour les Collectes à Long terme
- 39 Subvention solidarité
- 40 Pas de dons aux Communautés locales en 2018
- 41 Pas d'imprévus en 2018

Activités sociales et culturelles avec subvention de l'administration

- 42 Cachets des conférenciers, frais de déplacement, de repas et d'hôtellerie
- 43 Subvention annuelle accordée aux clubs via le Comité de Coordination des Clubs
- 44 Fêtes de Noël des enfants
- 45 Expositions artistiques (achat matériel pour vitrines)
- 46 Atomiades, Course de relais, Hardronic festival

Autres

- 47 Achat de tickets pour des offres promotionnelles (Aquaparc, FNAC, Walibi) : rembourser par la vente de ces billets (voir ligne 10)
- 48 Dépenses des Clubs pour impression, commandes magasin, etc. payés par l'Association et remboursés (voir ligne 11)



BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF		
Valeurs disponibles :		846,545.07
1	Caisse	399.70
2	UBS compte courant (279-C7751'803.0)	224,349.91
3	UBS compte personnel (279-C7751'803.1)	641,824.97
4	Team Account T401500	- 20,029.51
Valeurs réalisables :		60,309.69
5	Admin. Féd. des contributions	606.67
6	Offres promotionnelles	665.35
7	Débiteurs divers	59,037.67
Prêts :		635,000.00
8	au Jardin d'enfants	635,000.00
Total actif		1,541,854.76

PASSIF		
Dettes à court terme :		101,946.82
9	Provisions pour 2018	762.40
10	Autres créances	101,184.42
11	Fonds Associatif au 31.12.16	1,381,286.37
12	Résultat de l'exercice 2017	58,621.57
	Fonds Associatif au 31.12.17	1,439,907.94
Total passif		1,541,854.76



COMMENTAIRES

ACTIF

Valeurs disponibles :

- 1 Solde Caisse au 31.12.2018
- 2 UBS compte courant
- 3 UBS compte personnel
- 4 État du Team Account au 31.12.2018. La créance a été payée en 2019 dès réception de la facture

Valeurs réalisables :

- 5 Impôt anticipé retenu par la banque. Sera remboursé par Berne courant 2019
- 6 Tickets pour les offres promotionnelles non-vendus en 2018
- 7 Provisions en suspens pour 2018 (Dettes des clubs, subventions administration)

Prêts :

- 8 Solde du prêt accordé au Jardin d'enfants

PASSIF

Dettes à court terme :

- 9 Provision pour travaux dans les bureaux de l'AP
Solde des subventions des clubs,
- 10 fa. Novae pour la fête de Noël des enfants, TSM - prime transport, honoraire Markarian, voyage visite juridique et fa Aquac parc payées en
- 11 Cette valeur est le montant du "patrimoine" de l'Association au 1er janvier 2018
- 12 Résultat de l'exercice 2018



Conseil du personnel

Conformément aux Statuts de l'Association du personnel du CERN, le Conseil du personnel est l'organe représentatif suprême du personnel et des pensionnés du CERN.

Les Statuts de l'Association du personnel du CERN définissent la composition du Conseil du personnel, ses compétences (Art. V.1.1 Définition et Art. V.1.2 Compétences).

Le Conseil du personnel a également son règlement qui définit plus précisément son fonctionnement.

En général, le Conseil du personnel se réunit tous les quinze jours. Des conseils extraordinaires ou des assises peuvent être organisés, afin de débattre ou travailler sur un sujet particulier.

En 2018, 50 délégués du personnel élus (45 titulaires et cinq représentants des étudiants, utilisateurs et boursiers) plus sept membres du GAC-EPA ont constitué le Conseil du personnel.

Département NOM, Prénom		Département NOM, Prénom	
BE	CROCKFORD Guy LEFEVRE Thibaut LUDWIG Michael PAPAPHILIPPOU Ioannis REY Anthony ROY Ghislain SCHUH-ERHARD Silvia	IT	CASS Tony ZENNER Jean-Baptiste
DG	MEICHTRY Lynda	PF	SALOMON Nicolas
EN	BOETTCHER Oliver CAPATINA Ofelia ETHERIDGE John EVRARD Sébastien GRILLOT Serge JECKEL Michael LAHAYE Joël NECCA René	SMB	CLERC Elsa RAIMONDO Allesandro
EP	GASTAL Martin GROBON Céline HRISTOV Peter KRISTIC Robert MARDIROSSIAN Isabelle VIGNES Antonella	TE	BLAISE Patrick DENUZIERE Dominique DILLENCHNEIDER Anthony GARCIA PEREZ Juan KNOOPS Sigrid PRINCIPE Rosario SILLANOLI Yves VESTERGARD Henrik
FAP	SOLERO Almudena	TH	WIEDERMANN Urs
HR	MATHEYS Jean-Pol NAPELS Virginie	Représentants des pensionnés	
HSE	BERTREIX Philippe CONAN Nadine DEROMA Gianni WIAND Stéphane	AYMON Marcel BABOULAZ Michel BOFFARD Michel JACOBS David MICHAUD Jean-François ROBILLARD Morna VITASSE Michel	
IPT	ZIOGAS Nick	Représentants des étudiants, utilisateurs et boursiers	
IR	BRAY Rachel	BRUANT GUJELOVA Barbora CALVO PINTO Julio ESPOSITO William LEE David WELKER Andree	



Vos délégués - Your delegates

2018 - 2019



**Philippe
Bertreix**



**Patrick
Blaise**



**Oliver
Boettcher**



**Rachel
Bray**



**Ofelia
Capatina**



**Tony
Cass**



**Elsa
Clerc**



**Nadine
Conan**



**Guy
Crockford**



**Dominique
Denuzière**



**Gianni
Deroma**



**Anthony
Dillenschneider**



**William
Esposito**



**John
Etheridge**



**Sébastien
Evrard**



**Juan
Garcia Perez**



**Martin
Gastal**



**Serge
Grillot**



**Céline
Grobon**



**Barbora
Gulejova**



**Peter
Hristov**



**Michael
Jeckel**



**Sigrid
Knoops**



**Robert
Kristic**



**Joël
Lahaye**



**Davis S.
Lee**



**Thibaut
Lefevre**



**Michael
Ludwig**



**Isabelle
Mardirossian**



**Jean-Pol
Matheys**



**Lynda
Meichtry**



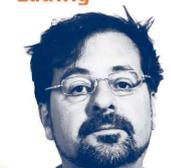
**René
Necca**



**Ioannis
Papaphilippou**



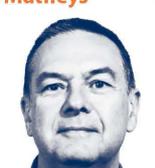
**Rosario
Principe**



**Alessandro
Raimondo**



**Anthony
Rey**



**Ghislain
Roy**



**Nicolas
Salomon**



**Silvia
Schuh-Erhard**



**Yves
Sillanoli**



**Almudena
Solero**



**Henrik
Vestergard**



**Antonella
Vignes**



**Andree
Welker**



**Stéphane
Wiand**



**Urs
Wiedemann**



**Jean-Baptiste
Zenner**



**Nick
Ziogas**





Comité exécutif

Au sein du Conseil du personnel, un Comité exécutif est élu par le Conseil du personnel (Art. VI.2 Élection et révocation des Statuts de l'Association du personnel).

Ce Comité exécutif, dont les compétences et responsabilités sont définies dans les Statuts de l'Association du personnel (Art. VI.1.2), a un rôle de représentation, d'information, d'organisation, d'exécution, etc.

Le Comité exécutif est composé au minimum de neuf membres avec des postes statutaires pourvus par des membres du Comité exécutif : Président, Vice-président, Secrétaire et Trésorier, groupe communément appelé « Bureau ». Le « Bureau » n'est pas défini en temps de tel dans les Statuts de l'Association du personnel, toutefois, les personnes qui le constitue ont généralement pour tâches de gérer les affaires courantes de l'Association du personnel, mais également de représenter l'Association du personnel auprès de la Direction, du personnel et des représentants des États membres.

Le Comité exécutif se réunit hebdomadairement, les jeudis matin de 10 à 12 heures.

Comité exécutif en 2018-2019

Le Comité exécutif de crise a été élu par le Conseil du personnel le 5 décembre 2017 initialement pour une période de trois mois, soit jusqu'au 31 mars 2018. Lors de la réunion extraordinaire du Conseil du personnel, le mandat Comité exécutif de crise a été prolongé jusqu'au 17 avril 2018.

Ghislain	ROY	BE	President / Président
Isabelle	MARDIROSSIAN	EP	Vice-president / Vice-présidente
Nicolas	SALOMON	PF	Treasurer / Trésorier
Virginie	NAEPELS	HR	Secretary / Secrétaire
Céline	GROBON	EP	Member / Membre
Sebastien	EVARD	EN	Member / Membre
Serge	GRILLOT	EN	Member / Membre
Jean-Pol	Matheys	HR	Member / Membre
Yves	SILLANOLI	PF	Member / Membre
Almudena	SOLERO	FAP	Member / Membre
Jean-Baptiste	ZENNER	IT	Member / Membre
Nick	ZIOGAS	IPT	Member / Membre

Le mardi 17 avril 2018, le second Comité exécutif était élu par le Conseil du personnel:

Sébastien	ÉVRARD	EN	Member / Membre
John	ETHERIDGE	EN	Member / Membre
Serge	GRILLOT	EN	Member / Membre
Céline	GROBON	PH	Member / Membre
Isabelle	MARDIROSSIAN	EP	Vice-president / Vice-présidente
Jean-Pol	MATHEYS	HR	Member / Membre
Virginie	NAEPELS	HR	Secretary / Secrétaire
Ghislain	ROY	BE	President / Président
Nicolas	SALOMON	PF	Treasurer / Trésorier



Almudena	SOLERO	FAP	Member / Membre
Jean-Baptiste	ZENNER	IT	Secretary
Nick	ZIOGAS	IPT	Member / Membre

En juin 2018 V. Naepels a démissionné de son poste de délégué et s'est donc retirée de ses rôles de membre du Comité exécutif et de secrétaire du Bureau.

Commission électorale

L'Assemblée générale ordinaire élit chaque année, parmi les membres de l'Association du personnel, une Commission électorale. En 2018, M. Jean-Claude BAU / BE était élu par l'Assemblée générale.

Cette commission a pour but d'organiser :

- les élections de Conseil du personnel et toute élection partielle ;
- les référendums.

Commission de vérification des comptes

L'Assemblée générale ordinaire élit chaque année, parmi les membres de l'Association du personnel, les membres de la Commission de vérification des comptes qui vérifient les comptes de l'Association du personnel arrêtés par le Trésorier le 31 décembre précédant l'Assemblée générale ordinaire.

En 2018, les vérificateurs aux comptes élus sont : M. Fouad Agherbi et Mme Pierrette Colaci.



Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'année 2018

Rapport des vérificateurs aux comptes de l'Association du Personnel du CERN pour l'année 2018

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale et aux Statuts de l'Association du personnel du CERN, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association du personnel, arrêtés au 31 décembre 2018. La vérification a porté sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, conformément aux statuts de l'Association du personnel.

Nous nous sommes assurés de la concordance des soldes de comptes de banque à cette même date avec les relevés de comptes arrêtés par l'Union de Banques Suisses.

Nous avons procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à une excellente tenue des classeurs de facturation.

Nous remercions Mme. Catherine Regellbragge pour la tâche qu'elle a accomplie avec sérieux et bienveillance dans la tenue de la comptabilité de l'Association du personnel du CERN.

Nous certifions les comptes tels qu'ils sont présentés et formulons les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'Association du personnel du CERN pour l'année 2018.

Fouad Agherbi

Pierrette Colaci



Commissions et groupes de travail internes de l'Association du personnel

Le Chapitre V.6 Commissions et groupes de travail des Statuts de l'Association du personnel établit qu'il revient au Conseil du personnel de :

1. former la Commission des litiges lorsque nécessaire (Art. V.6.1 des Statuts de l'Association du personnel), et
2. constituer les commissions et groupes de travail consultatifs.

Le Conseil du personnel 2018-2019 a confirmé les commissions internes consultatives existantes en 2016-2017, ainsi que les mandats de ces commissions, et a nommé les animateurs et co-animateurs.

Commission Conditions d'emploi

Mandat

La commission Conditions d'emploi est chargée d'étudier, d'analyser et de faire rapport au Conseil du personnel sur les différents domaines qui peuvent avoir un impact sur les conditions financières et sociales du personnel du CERN.

Dans les domaines concernés, sa mission consiste principalement à :

- étudier et donner un avis sur les propositions du Management et à faire évoluer ces propositions dans l'intérêt du personnel, mais aussi de l'Organisation ;
- recenser les besoins du personnel ;
- faire des propositions d'amélioration des conditions financières et sociales du personnel.

Réunions de la commission

En 2018, la commission Conditions d'emploi s'est réunie les vendredis de 14 h 00 à 15 h 00.

Animation (co-animateurs)

Silvia Schuh-Erhard et Serge Grillot ont co-animé les réunions de la commission Conditions d'emploi.

Activités 2018

La commission a abordé les thèmes relatifs à :

- VAE : la validation des acquis de l'expérience (équivalence certificat de travail, acter et enregistrer les compétences) ;
- M.I. : la mobilité interne (communication, valorisation, incitation...) ;
- Statistiques du personnel 2017 ;
- Stress management : définition du cadre, spécificité CERN ;
- Etude sur une politique de petite enfance au CERN ;
- Equity budget : Utilisations potentielles ;
- EDC : les entretiens en développement de carrière (devenu « Focus on your career ») ;
- Réflexion sur les programmes d'aménagement du temps de travail PTP et PRP encore à l'étude en 2019 ;
- Réflexion sur une flexibilité autour du départ à la retraite à 65 ans encore à l'étude en 2019.



Commission Hygiène et Sécurité

Mandat

Pour mener à bien sa mission, la commission Hygiène et Sécurité :

- examine des questions relatives à l'interprétation à donner à un texte normatif du CERN en lien avec la santé et la sécurité au travail et la protection de l'environnement ;
- à la demande d'un organe de l'Association, ou d'elle-même, examine tout document ou dossier nécessitant un avis sur les aspects de santé et de sécurité au travail et de protection de l'environnement ;
- prépare, avec les représentants nommés par l'Association, les réunions des organes CERN en lien avec la santé et la sécurité au travail et la protection de l'environnement.

Plan d'action

- Politique de formation à la sécurité (court terme, exploitation LHC).
- Recensement des problèmes d'hygiène, examen de la situation, puis propositions (moyen terme, chantiers et contrats).
- Problèmes de santé au travail, notamment liés à la surcharge de travail (court terme, stress et burn-out).
- Conséquences de la politique de maintenance pour la sécurité du travail.
- Prévention des accidents non-professionnels.
- Information et communication via le journal Echo.

Animation (co-animateurs)

Oliver Boettcher et Nadine Conan ont co-animé les réunions de la commission Hygiène et Sécurité.

Activités 2018

Parmi les sujets traités au cours de l'année 2018, la Commission a continué son travail sur les thèmes du bien-être et la santé psychologique au travail.

Ce thème est ressorti déjà comme résultat de l'enquête de l'AP en 2013. Via SAPOCO la commission a initié le discours concernant la problématique du Stress au Travail et a conduit plusieurs entretiens avec les interlocuteurs et mandataires principale des départements HSE et HR en conséquence. L'importance de cette initiative a été confirmé par l'audit externe réalisé en automne 2016 concernant l'engagement des ressources au CERN. L'audit a exprimé la recommandation de réagir sur les 5000 jours d'absence de maladie suite au problème psychologiques liées au travail. A partir d'Avril 2017 le CERN prévoit de mettre en place un groupe de travail avec le but de réduire la problématique et de proposer un programme de mesures compensatoires à la fin 2018. Les informations concernant ce projet et les activités en cours sont accessibles via le lien : <https://hr-dep.web.cern.ch/WWFW>. Plus d'information concernant la gestion de stress au travail sont disponible via de l'agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et INRS.

La commission a proposé au CERN de participer à la campagne 2018-2019 « Lieux de travail sains – Maîtriser l'usage des substances dangereuses » de l'agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). La proposition a été reprise par l'unité HSE, mais a été considérée comme plus pertinente pour les questions actuelles de traitement des produits dangereux et des déchets. La coopération avec le personnel dévoué de l'Association du personnel a été appréciée, car les ressources disponibles sont toujours le facteur limitant dans la conduite des campagnes de sensibilisation à la sécurité. Un projet pilote comprenant l'unité de la sécurité et l'AP a été lancé en août 2018 avec l'objectif de proposer un programme des campagnes de sensibilisation pour fin février 2019. Cinq délégués de l'AP ont été activement impliqués dans le groupe de travail par des réunions hebdomadaires.



La commission a maintenu sa politique de partenariat avec le Comité pour la politique de Sécurité (SAPOCO) et le Comité des Délégués départementaux à la sécurité (DSOC).

La sécurité au CERN est l'affaire de tous et fait partie intégrante du travail quotidien. La commission a l'intention de poursuivre l'engagement pour cette prise de conscience et changement de mentalité venant de la commission devancière. L'évaluation des risques est la méthode la plus appropriée pour implémenter cette mentalité dans notre organisation. La commission a placé ce message à des différents moments dans le DSOC et a reçu des réponses affirmatives. La méthode par contre est uniquement efficace si l'approche est 100% participative et sous condition que le personnel est reconnu comme expert et responsable pour son propre travail. La commission a l'intention d'attirer encore plus l'attention au CERN sur l'importance d'intégrer le personnel dans les processus d'évaluation des risques de leur travail.

Commission In-Form-Action

Mandat

La commission In-Form-Action est principalement constituée de trois « pôles » :

- La section Information qui, en collaboration avec la commission Media-Com, travaille sur la communication, sur les publications (Echo, site web, affiches, flyers, etc.).
- La section Action qui est chargée d'organiser les actions visant à informer le personnel (affichages, mailing, manifestations, etc.) et à le mobiliser en période de crise.
- La section Formation qui s'attache à la formation professionnelle des délégués du Conseil du personnel pour leur donner les moyens d'assumer pleinement leur mission au sein de l'Association du personnel.

Réunions de la Commission

La commission In-Form-Action se réunit tous les mardis de 9 h 00 à 10 h 00 dans une salle de l'Association du personnel. Cette fréquence hebdomadaire justifie pleinement la présence de Jenni ou une autre secrétaire pour la prise des minutes et assurer le suivi des CR de réunions. Malheureusement Jenni n'a plus été remplacé et depuis son départ nous n'avons plus fait de minutes durant les 6 derniers mois de 2018 (Co-animateurs).

Animation (co-animateurs)

Dominique Denuzière et Yves Sillanoli

Dominique a pris la place d'animateur principal toute l'année 2018, rejoint à nouveau en binôme par Yves, fin 2017, lorsque Corine a terminé son mandat de délégué.

Activités 2018

Information

Maintenance et nouveaux panneaux d'affichage, la révision de la liste des responsables et de la procédure associée de mise à jour des panneaux ont été finalisées.

De nombreuses affiches ont été préparées, par exemple pour l'Assemblée générale de l'AP, pour les réunions publiques, pour l'EVEE, etc.

Action

Pas d'action en 2018.

Formation

Aucune formation, via notre commission, n'a été mise en place en 2018.



Sous-commission Comité des fêtes

Cette sous-commission (E. Clerc, P. Blaise et M. Jaeckel) a organisé :

- la Course de relais, le forum des associations, la tombola, avec le stand de l'AP le 24 mai 2018



Course de relais 2018

Sous-commission Fiscalité

Cette sous-commission est chargée du suivi de nos membres AP requérants (D.Denuzière) auprès des instances fiscales de recours et des Tribunaux Administratifs dans le cadre de la perception de la CSG et de la CRDS. Plusieurs dizaines de nos membres ont utilisé nos modèles de courriers à adresser aux services concernés (centre des impôts, tribunal administratif...). C'est J. Lahaye, en charge des relations avec l'extérieur qui traite avec les avocats et juristes. La dernière actualité fut, suite au rejet des recours au Tribunal administratif de Lyon (ou Grenoble), le mandat donné à un avocat parisien pour saisir en appel ce TA sur le cas précis d'un de nos membres, volontaire et prêt à partager les frais avec l'AP...Dossier de longue haleine en cours pour de longs mois.

Sous-commission Partenariats

Cette sous-commission (A. DILLENCHNEIDER) a travaillé à la consolidation du partenariat avec INTERFON. (lien, bandeau, affiche) et l'un de ses succès fut d'aboutir à la conclusion et la rédaction de plusieurs contrats définitifs de partenariat avec plusieurs nouveaux prestataires, en vigueur depuis 2018. Ex : LEMAN MUSIC, EVOLUTION 2 etc.





Résultats et objectifs atteints selon programme 2018

Projets

- Create with «story Map», (SMB's tool) a CERN map to find easily all delegates -TERMINES
- Course relai + club's Forum – PLEIN SUCCES
- VICO: existing database will use for restructuration of the white week and facilitate friendly approach of our members, CERN wide- NON REALISE faute de ressources humaines motivées
- Maintain and consolidate «panneaux d'affichage» : Quantity and quality PLEIN SUCCES
- Consolidate team spirit inside delegates community NON REALISE faute de ressources humaines motivées
- Organise Cocktails and others friendly meeting. COMMISSION NON SOLLICITE PAR LE BUREAU
- Organise necessary Action- PAS NECESSAIRE
- Communication
- Become more PRO with externals helps. NON REALISE faute de ressources humaines motivées.

Commission Juridique

Mandat

Le mandat de la commission Juridique consiste à :

- Examiner les questions juridiques que les organes de l'Association lui soumettent. Souvent, ce seront des questions relatives à l'interprétation à donner à un texte normatif interne à l'Association ou au CERN ; ou à la légalité d'une décision ou d'un projet de décision d'un organe de l'Association ou du CERN ; ou à la conduite des débats ou travaux au sein d'un organe de l'Association.
- Examiner les textes et projets de textes de nature normative intéressant l'Association. En particulier : les Statut et Règlement du Personnel, les Circulaires administratives ou opérationnelles et leurs textes subsidiaires ; les Statuts de l'Association et ses textes subsidiaires, les projets de décision des organes de l'Association (notamment les projets de Résolution soumis au Conseil du personnel en vertu de l'Art. V.5.6 des Statuts de l'Association). Au-delà de l'examen purement juridique des textes, leur compréhensibilité, accessibilité et applicabilité sera aussi examinée.
- Soutenir les démarches juridiques décidées par les organes de l'Association. Principalement : les demandes de réexamen et les recours internes, et les recours auprès du TAOIT déposés par des membres du personnel. Cela inclut la liaison avec les juristes externes mandatés par l'Association.
- Examiner toute question juridique dont elle estime devoir se saisir.

Réunions de la commission

En 2018 la commission s'est réunie environ une fois par mois.

Jean-Pol Matheys et Almudena Solero, comme animateurs de la commission, ont aussi participé aux réunions du sous-groupe du CCP no1 (chargé de préparer les discussions du CCP sur les Statut et Règlement du Personnel, les CAs et les COs). Pendant l'année 2018 il y a eu environ une dizaine de telles réunions.

Animation (co-animatrices)

Jean-Pol Matheys et Almudena Solero ont co-animé les réunions de la commission Juridique.

Activités 2018

En 2018, la majorité de travail de la commission a été de suivre et contribuer à la rédaction de la nouvelle circulaire opérationnelle sur la protection des données (la transposition au CERN de la GDPR européenne, à laquelle l'Organisation n'est pas soumise).



- CO 11 – Traitement des données à caractère personnel au CERN ;

L'Association du Personnel, via la commission juridique, a contribué à la rédaction, la simplification et l'amélioration de la compréhensibilité du texte. Elle a aussi proposé des clarifications et des garde-fous pour toute personne à qui la circulaire s'applique, en particulier pour ce qui est des données sensibles.

Finalement, elle a fortement contribué à la réflexion sur les mécanismes de signalement et de réclamation.

- CA 11 – Catégories du membres du personnel ;

Suite à l'approbation par la Directrice générale des mesures visant à remédier à la situation des étudiants du CERN soumis à l'assurance maladie obligatoire en Suisse

Il a été proposé d'exempter de l'obligation d'être affilié au CHIS les étudiants obligatoirement assurés en Suisse auprès d'un assureur LAMal et, pour permettre cela, une petite modification à la CA11 a été nécessaire.

- L'Art. R II 5.01 du Règlement du Personnel;

L'article qui a été modifié permettra au Directeur General, dans des circonstances exceptionnelles et dans l'intérêt de l'Organisation de prolonger au-delà de la limite d'âge le contrat d'un titulaire occupant des fonctions dirigeantes de haut niveau. L'Association du Personnel a obtenu que la modification soit limitée dans le temps et que des débats une flexibilité générale autour de l'âge de la retraite soit étudié. L'Association aura la possibilité de présenter des propositions à ce sujet.

- Différents articles du Chapitre V du Règlement du Personnel concernant les frais de voyage;

Après discussion dans le sous-groupe du CCP sur le sujet, l'Association du Personnel et le Management ont décidé de reporter les modifications proposées, la circulaire correspondante devant être modifiée d'abord. Les frais des voyages officiels feront partie des activités de 2019.

La Commission a également travaillé sur l'élaboration des différents documents :

- Une étude de la possibilité de changer le système d'adhésion à l'Association du Personnel, pour passer à une adhésion automatique avec possibilité de demander un « opt-out » (retrait).
- Finalisation des guidelines sur les activités externes.

Commission Media-Com

Mandat

Le mandat de cette commission Media-Com est de mettre en place et d'optimiser les canaux de communication utilisés par l'Association du personnel.

En 2018, ces canaux de communication sont les articles dans l'ECHO, journal de l'Association du personnel qui paraît toutes les deux semaines, le site web de l'Association (<http://staff-association.web.cern.ch/>) et Facebook (<https://fr-fr.facebook.com/StaffAssociation.Cern>).

En 2018 il y avait un total de 717 personnes qui suivaient la page FB de l'AP.

Réunions de la commission

En 2018, la commission s'est réunie les vendredis de 9h à 10h.

Animation (co-animatrices)

En 2018, Céline Grobon a animé les réunions de la commission Media-Com.

Ativités 2018

En 2018, Media-Com a essentiellement travaillé sur les messages et les articles devant paraître dans l'ECHO et sur Facebook, ainsi que le plan de communication.



Tout au long de l'année, les articles de l'Echo, ont relaté des temps forts de l'Association du personnel.

Des thèmes comme « la concertation au cœur des discussions » ou encore l'avancé des dossiers sur la révision quinquennale ont été abordés et ont permis d'informer les membres du personnel des préoccupations de l'association du personnel.

Nous avons mis l'accent sur les portraits de personnes importantes pour l'AP. Par exemple, celui de Genevieve Guinot du département HR qui quittait ces fonctions comme responsable de la diversité ou l'hommage de monsieur Bernard Dormy délégué français au conseil et Président du TREF durant de nombreuses années, un ami du CERN. Catherine Laverriere vice-présidente qui a quitté l'AP après 35 ans de carrière au CERN et d'autres.

Nous avons parlé des liens que l'AP a avec les autres organisations via des rencontres avec d'autres associations du personnel. Chaque année, en automne, se déroule la conférence CSAIO (Conférence of Staff Association of international Organisations). Cette conférence est réservée aux associations du personnel des organisations internationales principalement basées en Europe, ainsi qu'aux Agences européennes. Ces échanges sont toujours enrichissants et nous permette de connaître les différents réseaux de la grande famille des organisations européennes.

Durant l'été, la commission en partenariat avec le Club Photo du CERN a lancé un concours photos. Deux catégories ont été proposés : photo(s) d'été (de manière générales) et photo(s) d'été au CERN. Beaucoup de photos ont été envoyées et les gagnants du concours ont été récompensés par de nombreux prix offerts par les clubs et l'Association du personnel.

Plusieurs articles ont été publiés sur la Jardin des Particules qui est le nouveau nom de la structure Crèche et Ecole de l'Association du personnel du CERN. Une communication régulière a permis de mieux faire connaître la structure auprès des lecteurs du CERN. Les clubs sont sous l'égide de l'AP et l'Echo permet de diffuser les événements des clubs auprès de nos collègues au CERN. Les événements phares sont la course de relais et le Hadronique Festival. Ces événements rassemblent tous les collaborateurs du CERN dans une ambiance conviviale et amicale.



Staff / Association du personnel
Semaine / Week 40 – 01/10/2016 - N°300



PUBLIC MEETINGS  **RÉUNIONS PUBLIQUES**

Tuesday 16 October at 14.00 pm
Mardi 16 octobre à 14h00
Council Chamber (503-1-001) - *in English*

Friday 19 October at 09.00 am
Vendredi 19 octobre à 09h00
774-R-013 - Prévessin - *en français*

- **Analyse du MERIT**
- **Evolution des carrières**
- **Projets à venir...**

- **MERIT analysis**
- **Career evolution**
- **Oncoming projects**

Venez vous informer et poser vos questions !

Come find out more and ask your questions!

CAFÉ ET THÉ SERONT SERVIS APRÈS LA RÉUNION
COFFEE AND TEA WILL BE OFFERED AFTER THE MEETING

L'ECHO est la lettre d'information bimensuelle de l'Association du personnel du CERN. The Echo is the twice-monthly information Newsletter of the CERN Staff Association.
Pour tous renseignements, s'adresser à : For further information, please contact:
Association du personnel du CERN - CH-1211 Genève 23 | +41 22 767 42 34 | staffbulletin@cern.ch | StaffAssociation.Cern

Extrait de l'ECHO N°300

Commission Pensions

Mandat

La commission Pensions suit l'évolution de la gestion de la Caisse de pensions du CERN via des travaux au sein du Conseil d'administration de la Caisse de pensions (CACP).

Les membres de la commission sont informés de ces travaux par les deux représentants de l'Association du personnel siégeant statutairement au sein du CACP.

La commission a pour mandat :

- de veiller à obtenir les données détaillées sur l'état financier de la Caisse pour les étudier ;
- d'étudier et de comprendre les textes discutés lors des réunions du CACP ;



Animation (co-animateurs)

En 2018, Isabelle Mardirossian et Peter Hritov ont co-animé les réunions de la commission Pensions.

Activités 2018

Les activités de la commission Pensions en 2018 sont étroitement liées aux activités de la Caisse de pensions. La commission Pensions étudie et analyse les ordres du jour des réunions du CACP.

Commission Protection sociale

Mandat

La commission Protection sociale se focalise sur la couverture sociale au CERN.

Elle s'informe et réfléchit sur les solutions éventuelles à apporter aux problèmes rencontrés dans la gestion courante de l'assurance maladie et qui lui sont signalés par nos représentants au Comité d'assurance maladie du CERN (CHIS Board).

Elle est chargée aussi d'explorer ce qui se fait de mieux dans les États membres pour proposer des améliorations au système de couverture maladie du CERN, permettant ainsi de suivre les évolutions positives constatées dans l'ensemble de ces états. Elle étudie, entre autres, toutes les améliorations possibles visant à intégrer la notion d'équilibre et de respect des coûts, tout en respectant les principes de mutualité et de solidarité entre les membres du régime pour proposer aux assurés un système de couverture optimum.

Elle a aussi pour but de définir la politique que l'Association du personnel désire voir appliquer dans ce domaine et ainsi fournir des lignes directrices à défendre par nos représentants au CHIS Board.

Enfin, elle a également pour tâche d'étudier les statistiques produites deux fois par an par le gestionnaire du régime.

Réunions de la commission

En 2018, la commission Protection sociale s'est réunie chaque fois que nécessaire.

Animation (co-animateurs)

Sébastien Evrard et Joël Lahaye ont co-animé les réunions de la commission Protection sociale.

Les co-animateurs de la commission Protection sociale sont également nommés par l'Association du personnel comme représentants du personnel au CHIS Board.

Activités

Les activités de cette commission en 2018 sont étroitement liées aux activités du Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) dont il est question au Chapitre X, Section Y CHIS Board (Comité d'assurance maladie du CERN). En 2018, les membres de la commission ont étudié les sujets d'actualité suivants:

- Suivi de l'implémentation du nouveau règlement CHIS,
- Cotisations complémentaires des conjoints (formulaire SHIPID),
- Directive de restitution de l'indu.



Commission des Cas particuliers

La commission des Cas particuliers (CAPA) est chargée d'assister les membres de l'Association du personnel dans leurs différends avec l'Organisation et, en général, dans les situations qui nécessitent une assistance ponctuelle. Une carrière professionnelle n'est jamais un long fleuve tranquille et, dans certaines situations, une aide est la bienvenue.

Concrètement, un groupe de délégués de l'Association est au service des collègues pour les conseiller, les informer de leurs droits et de leurs obligations, les orienter, les accompagner, les soutenir dans diverses procédures, et ce de manière totalement confidentielle et gratuite.

Les sujets abordés sont très variés :

- situation contractuelle : période probatoire – contrat de durée limitée (LD) et de durée indéterminée (IC) – fin de contrat ;
- évolution de carrière : avancement, promotion, mobilité interne, détachement, plan de rétablissement de la performance ;
- décisions administratives ;
- égalité des chances et diversité ;
- santé et sécurité ;
- procédures de recours et de discipline ;
- relations entre collègues, entre superviseur et supervisé ;
- etc.

Il faut solliciter la CAPA le plus tôt possible, dès qu'une situation délicate surgit. L'expérience montre qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Dans de nombreux cas, une orientation vers d'autres services spécialisés de l'Organisation ou une mission de médiation permettent d'apaiser des situations et de trouver des solutions acceptables pour tous.

Les suites de l'examen quinquennal 2015

En 2018, le thème principal traité par la CAPA a concerné le suivi des mesures décidées dans le cadre de l'examen quinquennal 2015 et les impacts que ces mesures ont sur les carrières et les pensions (ECHO N° 248 et ECHO N° 252).

Plusieurs collègues (14) ont opté pour des recours internes et la CAPA les a assistés dans cette démarche. L'objet de ces recours se focalisait sur la nouvelle structure des carrières en général et le classement dans les emplois-repère et grade en particulier. Plus de 16 audiences ont été organisées par la Commission Paritaire Consultative des Recours (CPCR) qui a ensuite formulé ses recommandations à la Directrice générale. Celle-ci a rejeté l'ensemble des recours mais a également déclenché plusieurs examens de carrière et relancé la réflexion sur l'opportunité de créer une nouvelle gamme d'emploi-repère. A ce jour, 7 requérants ont décidé de porter le litige devant le Tribunal Administratif de l'OIT. Affaires à suivre en 2019 et 2020 pour la CAPA.

Réorganisation du TAOIT

Au début de l'année 2018, un article de l'ECHO relatait le quatre-vingt dixième anniversaire du Tribunal Administratif de l'OIT (<https://cds.cern.ch/record/2304319?ln=fr>).

Depuis 1947, le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail (TAOIT) reçoit les requêtes formées par les fonctionnaires, ou anciens fonctionnaires, des organisations internationales qui ont reconnu sa compétence juridictionnelle. C'est le cas du CERN qui précise, dans ses Statuts, qu'une décision peut être contestée par l'introduction d'une requête auprès du TAOIT lorsque la décision est définitive, à savoir lorsqu'elle n'est pas contestable à l'intérieur de l'Organisation ou lorsque les procédures internes ont été épuisées (S VI 1.03 Procédures de règlement des différends) ; le TAOIT est donc l'ultime recours pour un membre du personnel de



faire valoir ses droits.

En 2018, quelques organisations internationales ont indiqué leur volonté de quitter la juridiction du TAOIT. Une intense réflexion s'est enclenchée à l'OIT comme dans les différentes autres Organisations Internationales quant à une réforme éventuelle du Tribunal. Conjointement avec la commission juridique, les membres de la CAPA suivent de près l'évolution de ce dossier. Le Tribunal est en effet l'unique juridiction externe au CERN de recours qui juge à la fois le fond et la forme des litiges pouvant survenir entre l'Organisation et ses agents.

Activité 2018 de la CAPA

Le nombre de cas traités par la CAPA a diminué en 2018 (36) par rapport à la moyenne (70) des années précédentes et c'est une bonne chose. Cependant, ces cas sont souvent complexes et nécessitent un suivi sur plusieurs années, ce qui représente une charge de travail énorme pour la commission.

Pour 2018, la CAPA s'était fixée comme objectif d'étudier la question des procédures d'enquêtes et de justice internes au CERN. À cette fin, un groupe de travail interne à l'Association du personnel a été créé et s'est réuni à quatre reprises en 2018. Des contacts sont établis avec les associations du personnel d'autres organisations internationales et d'experts en la matière. Ce groupe de travail remettra un rapport en 2019 qui sera la base de la position de l'Association dans la concertation qui devra se mettre en œuvre dans les mois qui viennent avec la Direction sur ce sujet éminemment important.



Groupement GAC-EPA

Le Groupement des Anciens du CERN et de l'ESO (GAC-EPA) rassemble les bénéficiaires de la Caisse de pensions du CERN et de l'ESO, ainsi que leurs dépendants, qui ont adhéré au Groupement.

Au service de nos membres, notre objectif est de les écouter, de les informer, de les représenter et de les défendre auprès de toute instance du CERN ou de l'ESO où se jouent leurs intérêts.

Groupement et son Comité

Le Groupement comptait 1666 membres à la fin de 2018.

Le lien web suivant permet d'accéder à la composition du Comité GAC-EPA en 2018: <http://www.gac-epa.org/Organization/Committee/zOldLists/2018/zOrganigram-fr.html>

Après les élections de novembre 2017 pour le renouvellement de 12 de ses membres, le Comité GAC-EPA se composait de 21 membres élus, 2 membres cooptés et 2 invités pour 2018.

Après les élections tacites de novembre 2018 pour le renouvellement de 10 de ses membres, le Comité GAC-EPA se compose de 21 membres élus, 1 membre coopté et 1 membre invité pour 2019.

Le lien web suivant permet d'accéder à la composition du Comité GAC-EPA en 2019: <https://www.gac-epa.org/Organization/Committee/Organigram/zOrganigram-fr.html>.

Le choix de l'élection tacite en 2018 est justifié par le fait que le nombre de candidatures correspondait exactement au nombre de places à renouveler. Ces élections de fin d'année nous permettent aussi de procéder à l'élection des vérificateurs aux comptes du groupement qui sont au nombre de 2.

Chaque année lors de notre Assemblée générale ordinaire (AGO), qui se tient, habituellement fin mars, nous faisons un appel à candidatures pour les scrutateurs qui nous sont indispensables lors des élections pour le dépouillement des bulletins de vote; actuellement ils sont au nombre de 17.

L'AGO réunit, sur convocation, les membres du Groupement qui peuvent y assister. L'AGO est l'organe principal d'information sur les activités passées et à venir et aussi l'organe de décision; son compte rendu est envoyé à tous les membres et fait l'objet d'une approbation lors de l'AGO de l'année suivante. Les membres qui ne peuvent pas assister à la séance peuvent se faire représenter par un pouvoir et ont la possibilité de suivre les présentations et débats en ligne via le webcast.

Le bulletin semestriel du groupement est rédigé par les membres du Comité au printemps et en automne. Il est un lien fort utile avec les membres en leur apportant un complément d'information. Les contributeurs s'y expriment en toute liberté, selon leur sensibilité, et une tribune y est réservée aux membres qui souhaitent partager une expérience, exposer un projet, etc. avec leurs anciens collègues.

Les permanences du Groupement sont assurées par trois membres très dévoués du Comité et se tiennent, habituellement, le dernier mardi de chaque mois, sauf en juin, juillet et décembre. Ces permanences sont très prisées car elles permettent aux membres d'exposer leurs problèmes et d'obtenir avis et conseils sur des sujets très divers comme les impôts, les taxes, les retraites, l'assurance maladie, etc. Le calendrier des permanences est publié sur le site public du Groupement : <https://www.gac-epa.org/History/Calendars/Calendar-fr.html>

Selon les nécessités nous informons nos membres par courrier postal, des « flashes » spécifiques ou encore via notre site web public: <http://www.gac-epa.org/Welcome.html>



Les membres peuvent aussi nous solliciter par notre formulaire de contact: <http://www.gac-epa.org/Organization/ContactForm/ContactForm-fr.php>

Chaque année nous organisons un pot de fin d'année auquel nous convions tous nos membres. Chaque fois il est apprécié par un grand nombre de retraités qui y trouvent une occasion de se rencontrer.

Association du personnel

Les membres du Comité coopèrent étroitement aux activités de l'Association du Personnel, en particulier dans les commissions sur le régime de l'assurance maladie (CHIS Board et Commission protection sociale), les retraites (CACP et Commission pensions). Nous sommes aussi représentés au côté de l'Association du personnel dans le groupe de travail du CCP sur la garantie des pensions ainsi que dans le groupe de travail du CCP sur l'acquisition de droit à une pension de conjoint survivant en cas de mariage après l'entrée en retraite. Sept membres de notre Comité font partie du Conseil du personnel de l'Association du personnel avec droit de vote si le sujet concerne les intérêts des pensionnés.

Nous résumons ci-après la liste de nos délégués et représentants dans les divers organes de l'Association du personnel :

Conseil du personnel :	7 délégués,
Commission Pensions :	7 représentants,
Commission Protection sociale :	3 représentants,
Commission Hygiène et sécurité :	1 représentant,
Commission Juridique :	1 représentant et 1 suppléant,
Fonds d'entraide :	1 représentant et 1 suppléant.

À cette liste s'ajoute aussi un représentant suppléant de la Commission des litiges du CHIS (Caisse maladie).

Le GAC-EPA n'est pas représenté dans certains organes officiels du CERN, tels que : le Comité de concertation permanent (CCP) et le Forum tripartite sur les conditions d'emploi (TREF), mais ce sont les délégués de l'Association du personnel qui sont chargés, le cas échéant, de transmettre notre point de vue et nos positions sur les sujets qui nous concernent. En revanche, au Conseil du personnel et dans les commissions de l'Association nous pouvons nous exprimer directement.

Caisse de pensions

Depuis dix ans, nous sommes partie prenante dans la gouvernance de la Caisse de pensions et nous avons un représentant disposant du droit de vote dans le Conseil d'Administration de la Caisse de Pensions (CACP). Notre représentant actuel, Michel Baboulaz, a pris ses fonctions le 1er janvier 2015 pour 3 ans et son mandat a été renouvelé le 1er janvier 2018 pour une nouvelle période de 3 ans.

Nous sommes très attentifs à la situation de notre Caisse de pensions ! Cela est bien compréhensible car c'est une partie importante et essentielle de notre protection sociale. Les velléités de certaines délégations des États-membres au Conseil du CERN à l'égard de notre Caisse de pensions étaient en 2018 moins tangibles. Il nous faut toutefois rester très vigilants, car les résultats de la Caisse de pensions et de l'étude actuarielle à venir en 2019 pourraient être pris par le Conseil du CERN comme prétexte pour remettre sur la table la question de la transformation de notre Caisse passant d'une caisse à primauté de prestations en une caisse à primauté de cotisations.



Rappelons d'ailleurs que, sous l'égide du Conseil du CERN, en 2016-2017, un Groupe de travail a été chargé de procéder à une étude approfondie de la Gouvernance de la Caisse de pensions, autrement dit du fonctionnement du CACP. L'Association du personnel et le GAC-EPA avaient chacun un représentant dans ce groupe de travail, respectivement François Duval et Sylvain Weisz ; ce groupe a continué son travail jusqu'en mai 2018 et nos représentants ont été attentifs à ce que la représentation du personnel actif et des retraités soit toujours assurée au sein du CACP. Le rapport final du groupe de travail a été soumis au Conseil du CERN le 14 juin 2018 et il a été approuvé. Nous pouvons estimer que le rapport ne porte pas préjudice aux intérêts des membres de la Caisse de pensions, actifs et bénéficiaires; ce résultat est sans aucun doute dû à l'intense implication de Sylvain, et aussi de François Duval/AP et nous les en remercions vivement.

Assurance maladie

Le GAC-EPA est représenté au Comité de Supervision de l'Assurance Maladie (CHIS Board) par deux représentants (Morna Robillard et David Jacobs). La situation financière du CHIS est satisfaisante car les recettes (cotisations) sont supérieures aux remboursements des frais médicaux mais en 2018 le rendement du Fonds de réserve a évolué négativement.

Des directives, dans lesquelles le CHIS Board est impliqué, sont en cours d'élaboration ; elles concernent notamment le remboursement de l'indu et le remboursement direct des frais médicaux à des membres subsidiaires.

Malgré les demandes répétées du CERN auprès de l'Etat français, celui-ci ne se résout pas à reconnaître le CHIS comme une assurance maladie primaire, équivalente à la Sécurité sociale française; il en résulte des désagréments pour certains retraités résident en France car le fait d'être affilié à la Sécurité sociale les assujettit aux taxes CSG et CRDS sur le revenu ainsi que sur le patrimoine.

Groupement et Administration du CERN

Etre retraité et bénéficiaire de la Caisse de pensions ne signifie pas que nous n'ayons plus de liens avec le CERN ; au contraire, nous continuons à y être rattachés essentiellement par la Caisse de pensions et l'Assurance maladie, mais aussi par des aspects moins vitaux mais non moins appréciables comme la rencontre avec les actifs et aussi les collègues retraités qui aiment se retrouver dans l'environnement du CERN, comme la participation à des colloques et conférences, les rencontres dans les clubs de l'Association du personnel, etc.

Comme déjà indiqué précédemment nous devons rester attentifs aux questions d'accès sur le domaine du CERN et encore résoudre d'autres aspects tels que l'accès à l'identité informatique, l'accès à certains documents administratifs, l'accès au réseau Wi-Fi du CERN, pour ne citer que quelques exemples de requêtes.

Quoiqu'ayant quitté le CERN ou l'ESO, nous restons fortement attachés à leurs succès auxquels nous avons contribué et de plus c'est notre plus sûre garantie pour notre système de protection sociale. Lors de votre départ à la retraite pensez à venir nous rejoindre et même, le cas échéant, à présenter votre candidature pour le Comité lors des élections qui ont lieu au cours du quatrième trimestre de chaque année.



Activités sous l'égide de l'Association du personnel

Conformément aux Statuts de l'Association du personnel, les activités exercées sous l'égide de l'Association du personnel sont des activités approuvées comme telles par l'Assemblée générale, pour celles impliquant une quelconque responsabilité de l'Association du personnel, ou par le Conseil du personnel, pour celles n'impliquant aucune responsabilité de l'Association du personnel.

Ce chapitre traite des deux domaines d'activités fonctionnant sous l'égide de l'Association. Ces deux domaines d'activités jouent un rôle prépondérant dans l'intégration des personnels du CERN et de leur famille au sein de la communauté CERN et dans la région, et contribue à l'attractivité de l'Organisation.

Le Jardin Des Particules crèche et école de l'Association du personnel du CERN

La Crèche et École de l'Association du personnel du CERN (Le Jardin des Particules) est un environnement propice au développement de l'enfant dans le respect de son individualité et de son rythme !

Inscrire un enfant au Jardin des Particules crèche et école de l'Association du personnel du CERN, c'est lui donner la possibilité de se développer dans un lieu de vie privilégié, riche de différentes cultures et nationalités.

Les enfants âgés de 4 mois à 4 ans fréquentent le Jardin des Particules. À partir de 4 ans, les enfants peuvent rejoindre l'École et la première primaire (1P - moyenne section en France), débutant ainsi leur scolarité. Il leur est possible de suivre leur scolarité jusqu'en deuxième primaire (2P - grande section en France).

Dans une ambiance chaleureuse et un environnement adapté, l'équipe éducative accueille les enfants pour leur permettre de développer leur socialisation, leurs capacités, leurs connaissances, tout en veillant à leur bien-être et à leur sécurité.

La pédagogie proposée à la Crèche (« Jouer c'est magique ») et celle proposée à l'École (« Pédagogie coopérative ») placent les enfants au cœur de leurs apprentissages tels de petits chercheurs. Les enfants peuvent ainsi développer leur autonomie et leur curiosité tout en apprenant le Français.

L'éducation active qui est pratiquée dans la structure « ne demande pas que l'enfant fasse ce qu'il veut, mais elle réclame qu'il veuille ce qu'il fait » (E. Claparède).

Fonctionnement d Jardin des Particules

Le Président de l'Association du personnel est le responsable du Jardin des Particules crèche et école qui est une entreprise de droit suisse avec un statut privé ; à ce titre, il est l'employeur de près de 40 personnes.

Le fonctionnement de la structure est délégué par le Président de l'Association du personnel au Comité de gestion.





Celui-ci est composé de trois collèges :

- Employeur : 3 représentants + 1 suppléant
 - Celine Grobon, Président
 - Lynda Meichtry, Vice-présidente
 - Nicolas Salomon, Trésorier
 - Yves Sillanoli, TSO et responsable des travaux
- Employés : 2 représentants + 1 suppléant
- Parents : 1 représentant + 1 suppléant
- Plus la Directrice de l'EVEE, Carole Dargagnon, membre ex-officio.

Afin de discuter des conditions d'emploi du personnel du Jardin des Particules, un comité de concertation se réunit 1 fois par mois.

Crèche (4 mois à 4 ans)

Les enfants à la Crèche font l'expérience de la séparation et de la vie en communauté. Ils sont accueillis dans le respect de leurs individualités et de leurs rythmes de développement.

Dans un espace de créativité, propice à l'épanouissement et à la découverte, les enfants apprennent, se développent... L'équipe éducative crée les circonstances afin que le désir d'apprendre naisse : joie de découvrir, plaisir de s'exprimer librement dans un travail qui ne sera ni sanctionné, ni soumis à un jugement de valeur.

Les activités individuelles s'alternent harmonieusement avec les activités du groupe.

École (4 ans à 6 ans)

Les enfants commencent leur scolarité et deviennent ainsi des élèves. Ils sont placés au cœur de leurs apprentissages grâce, notamment, aux divers apprentissages qui lui sont proposés dans les cinq domaines tels que :

- les langues ;
- les mathématiques et sciences de la nature ;
- les sciences humaines et sociales ;
- les arts ;
- le corps et le mouvement.

Les élèves qui nous quittent après la deuxième primaire sont prêts à poursuivre leur scolarité dans une école publique ou privée, tant en Suisse qu'en France.



Classe de primaire à l'EVE et Ecole de l'Association du personnel

Centre aéré

Depuis 2016, un centre aéré accueille les enfants âgés de 4 ans révolus et de moins de 7 ans pendant quatre semaines au mois de juillet.



En 2018, le centre aéré est parti partons à la découverte des Quatre Saisons de Vivaldi...

Aire des jeux

Le bâtiment du Jardin des Particules est entouré d'un magnifique jardin qui offre aux enfants une aire de jeux exceptionnelle. Courir, sauter, pédaler, pelleter dans la plage de sable, grimper sur la coque d'un bateau, glisser sur le toboggan ou encore se balancer sont autant de joies et d'expériences dont les enfants profitent pleinement.



Fête 2018 de fin d'année au Jardin des Particules



Année scolaire 2018-2019

L'année 2018 a été une année de changements. Tout d'abord, la structure change de nom. Anciennement Le jardin d'enfants la structure devient Le Jardin des particules crèche et école de l'association du personnel du CERN. La structure voulait renouveler son identité tout en maintenant un lien avec le passé, notamment en gardant la notion de jardin qui est notre fierté. Avec ce nouveau nom, il nous fallait un nouveau logo. Avec différentes couleurs, une forme douce et en mouvement, ce nouveau logo représente bien notre Crèche et École. En inscrivant votre enfant au Jardin des Particules, vous lui donnez la possibilité de se développer dans un lieu de vie privilégié riche de différentes cultures et nationalités.

Le Jardin des Particules a inauguré la première journée suisse de la lecture à voix haute initiée par l'Institut Suisse Jeunesse et Médias (ISJM). C'est un événement national qui a pour but de célébrer la lecture à voix haute, source de plaisir et de partage. Durant toute la journée, un grand nombre de parents de la structure du Jardin des Particules ont spontanément participé à cette première expérience. Ils ont montré l'importance de la pratique pour le développement des enfants et des jeunes. A tour de rôle, ils se sont relayés pour lire des histoires aux enfants âgés de 4 mois à 6 ans. Malgré une météo capricieuse, de nombreuses lectures ont été proposées dans et hors des murs de la structure et dans plusieurs langues (en français, en anglais, en allemand, en portugais, en espagnol et en italien). Une deuxième édition de la journée est déjà fixée le 22 mai 2019.

Les 5 sens est choisi pour diriger un programme pédagogique de cette année. Le système olfactif de l'enfant fait partie des premiers sens à se mettre en place.

Le toucher est très important pour développer l'attachement et le sentiment de sécurité chez le petit enfant. L'ouïe permet au bébé de reconnaître immédiatement la voix de sa mère ainsi que certains sons familiers et rassurants. Dès la naissance l'enfant montre des préférences pour certains goûts comme le sucré qui demeure sa saveur préférée. Et enfin la vue qui est le dernier sens à se mettre en place chez le nourrisson. Les yeux donnent des informations sur le milieu qui entoure l'enfant.



Clubs

« Les clubs poursuivent des activités essentiellement sportives et socioculturelles qui contribuent à l'amélioration des relations non professionnelles entre membres du personnel de l'Organisation et l'intégration de ceux-ci et de leurs familles dans la région. » (Art. X.3.1 1 des Statuts de l'Association du personnel).

Les clubs fonctionnent selon des principes et modalités approuvées par le Conseil du personnel et sous la supervision de l'Association du personnel par l'intermédiaire du Comité de coordination des clubs (CCC).

En 2018, il y avait 47 clubs avec un total d'un peu plus de 6000 membres.

Comité de coordination des clubs du CERN (CCC)

Le comité est composé de personnes qui connaissent le fonctionnement des clubs. Elles sont élues par les présidents des clubs ; toutefois, le président du CCC est toujours nommé par le Conseil du personnel qui a deux sièges au CCC.

Mandat

Le CCC est chargé :

- de la liaison entre les clubs et le Conseil du personnel (p. ex. demande de création d'un club soumise pour approbation à l'Association du personnel) ;



- de répartir les subventions allouées aux clubs par l'Association du personnel et l'Organisation ;
- de vérifier les activités des clubs (examen des comptes d'exploitation et bilans annuels vérifiés en Assemblées générales, rapports annuels, etc.) ;
- d'en satisfaire les besoins (locaux, etc.), dans la mesure du possible ;
- de gérer les possibles conflits au sein des clubs, ou entre clubs.

Membres nommés par l'Association du personnel

Rachel Bray, également Présidente du CCC, et Ghislain Roy.

Activités 2018

C'est avec le soutien de l'Association du personnel et en collaboration avec l'ASCERI (Association of the Sports Communities of the European Research Institutes) que les membres de plusieurs clubs ont participé aux Atomiades 2018 organisée par JCR-ISPRA en Italie. Des sportifs et sportives de l'Europe entiers (plus de 1500 personnes) ont concouru pour des médailles, des coupes et surtout pour beaucoup de plaisir.

Plusieurs médailles ont été remportées par l'équipe du CERN, dont le tennis, l'athlétisme et le volley.

L'équipe féminine du club de Rugby CERN/Meyrin/Saint Genis a gagné le championnat suisse LNA-F.

La Présidente du CCC, Rachel Bray a été élue membre du Board de l'ASCERI en avril 2018 lors de l'AGM. Giuseppe Lo Presti est délégué du CERN avec elle.



Communication de l'Association du personnel

L'Association de personnel du CERN cherche à communiquer avec divers partenaires et entités : les États membres et États membres associés, la Direction et le Management, les membres du personnel du CERN et leurs familles, les retraités et leurs familles, les partenaires extérieurs, etc.

Pour ce faire, l'Association utilise plusieurs canaux de communication qui peuvent s'adresser à l'ensemble de nos « cibles » ou à une catégorie parmi nos publics.

Les principaux canaux de communication utilisés par l'Association du personnel du CERN sont présentés, ci-après, avec les actions menées en 2018.

ECHO - Journal / Publications de l'Association du personnel du CERN

Les publications dans le journal ECHO de l'Association du personnel du CERN abordent une grande variété de sujets :

- Interviews avec: Geneviève Guinot, responsable du programme diversité, Bernard Dormy, Président du TREF (interview de novembre 2017, publiée début 2018), Catherine Laverrière, ancienne Vice-présidente de l'Association du personnel, Ghislain Roy, Président de l'Association du personnel.
- Articles en lien avec les activités de l'Association du personnel (travail dans les commissions internes, Le Jardin des Particules, course de relais, etc.) et les actualités de l'Association et du CERN.
- Annonces des clubs, offres commerciales, etc.

Liste des articles principaux publiés dans l'ECHO en 2018

ECHO N°	Titre	Title
283	Bonne année 2018 !	Happy New Year 2018!
284		Interview with Mr Bernard Dormy, Chair of TREF, in November 2017
285	Le TAOIT a 90 ans !	The ILOAT celebrated its 90th anniversary
286	800 Boursiers au CERN : faites entendre votre voix !	80 Fellows at CERN: Make your voice heard!
287	Le 24 avril 2018, Assemblée générale ordinaire de l'Association du personnel !	24 April 2018: Ordinary General Assembly of the Staff Association!
288	L'Association du personnel vous souhaite de Joyeuses Pâques !	The Staff Association wishes you Happy Easter!
289	Crèche et Ecole de l'Association du personnel : un projet pour les enfants âgés de 2 à 4 ans	Crèche and School of the Staff Association: a programme for children from 2 to 4 year old
290	Mardi 24 avril 2018, Assemblée générale ordinaire de l'Association du personnel du CERN !	Tuesday, 24 April 2018: Ordinary General Assembly of the Staff Association!
291	Nouvelles du Comité exécutif de l'Association du personnel	News from the Staff Association Executive Committee



Liste des articles principaux publiés dans l'ECHO en 2018

ECHO N°	Titre	Title
292	Cérémonie de remise des prix du concours « Crèche et École »	Award ceremony for the "Crèche and School" competition
293	In FAIRness	In FAIRness
294		Going for Gold!
295	Des questions sur vos conditions d'emploi et de travail au CERN, contactez votre délégué du personnel le plus proche !	Questions about your employment and working conditions at CERN? Contact your nearest staff association representative!
296	Un petit air de vacances a soufflé au centre aéré "Le Jardin des Particules"	A breeze of the holiday season over the summer camp "Le Jardin des Particules"
297	Le bon son rock au CERN	CERN Rocked at the Hardronic
298	C'est la rentrée !	Back to school!
299	Du changement au secrétariat de l'Association du Personnel	Some change at the Staff Association secretariat
300	Pour la 300e de l'Echo, Ghislain Roy, actuel président de l'Association du personnel (AP), répond à nos questions...	
301		On the occasion of the 300th edition of Echo, Ghislain Roy, the current President of the Staff Association (SA) answered our questions...
302	Réunions publiques des 16 et 19 octobre 2018: merci pour votre participation !	Public meetings on 16 and 19 October 2018: thank you for your participation!
303	Un nouveau logo pour Le Jardin des Particules : une nouvelle identité !	A new logo for Le Jardin des Particules: a new identity!
304	CSAIO - un outil en mouvement au service des Associations du personnel des Organisations internationales et Agences européennes	CSAIO - a tool on the move for the staff associations of international organisations and European agencies
305	Qu'a fait l'Association du personnel pour moi ?	What has the Staff Association done for me?

Un effort a été fait afin de publier le plus souvent possible les articles principaux en français et en anglais, dans la même édition de l'ECHO.

Site web de l'Association du personnel

En 2018 le site web de l'Association a été régulièrement mis à jour avec les articles de l'Association, les informations relatives aux conférences, expositions, et d'autres événements de l'Association.

Panneaux d'information ou d'affichage

Les panneaux d'information ou d'affichage ont été relookés en 2015 ; ces nouveaux panneaux permettent, d'une part, de visualiser et d'identifier les délégués du Conseil du personnel et, d'autre part, d'afficher trois messages à l'intention du personnel et, plus largement, de la communauté du CERN, tous en lien avec l'actualité de l'Association du personnel du CERN.

Réseaux sociaux

La page Facebook de l'Association (<https://fr-fr.facebook.com/StaffAssociation.Cern>) permet, notamment, d'annoncer ses événements (expositions, conférences, concerts, etc.) ou ceux de ses partenaires (clubs, JdP, partenaires commerciaux, etc.).



L'Association du personnel doit travailler afin d'améliorer et de moderniser sa communication, notamment auprès des jeunes générations présentes sur le domaine du CERN.

Programmes d'entrées en fonction (ou « Induction »)

Au début de l'année 2018 le programme d'intégration a connu un important changement suite auquel l'Association ne faisait plus partie de l'intégration mensuelle. Cependant elle a été présente lors de l'induction trimestrielle qui concerne les nouveaux membres du personnel, à savoir les titulaires, les boursiers, les étudiants en doctorat et les utilisateurs.

L'Association du personnel, comme de nombreux autres services du CERN, intervient dans ce programme. C'est l'occasion, pour l'Association du personnel du CERN, de se faire connaître et d'inciter les nouveaux membres du personnel à adhérer aux valeurs qu'elle véhicule.

En 2018, l'Association du personnel a participé aux quatre inductions trimestrielles.

Suite aux présentations et rencontres suscitées par ce programme, 49 membres du personnel ont adhéré en 2018 à l'Association du personnel, sur un total de 101 adhésions (49% d'adhésions). Ces chiffres prouvent que le contact direct dès l'arrivée au CERN d'un membre du personnel est primordial pour l'Association du personnel.

« Welcome ou Spouse Drink »

Cette année encore l'Association du personnel associé avec le Service des affaires sociales et le bureau de la Diversité ont organisé un « Apéritif d'accueil » pour les conjoints et partenaires des membres du personnel employés par le CERN, arrivés récemment dans la région. C'est le moment pour les délégués du personnel d'échanger avec les familles des membres du personnel sur les activités et les offres de l'Association du Personnel.

Cette rencontre est l'occasion pour les conjoints et partenaires d'interagir avec divers services internes au CERN, dont l'Association du personnel. Directrice de l'Espace de vie enfantine et École (EVEE) a répondu aux questions d'un grand nombre de parents à la recherche d'informations pour la garde ou la scolarisation de leurs enfants.



Cocktails pour les délégués des États membres et des États membres associés

L'Association du personnel, profitant de la présence au CERN des délégations lors des réunions du Comité des Finances et du Conseil, organise deux fois par an, en mars et en septembre, des rencontres entre délégués des États membres et, depuis 2017, les délégués des États membres associés et des concitoyens choisis par l'Association du personnel parmi les membres du personnel de l'Organisation.



Ces cocktails sont l'occasion de discuter avec les délégués des inquiétudes du personnel et d'échanger plus largement sur le CERN et sur son personnel.

En 2018, les messages de l'Association du personnel du CERN ont porté sur :

- Le 14 mars 2018 : les résultats des élections du Conseil du personnel pour la période 2018-2019, finalisation de la révision quinquennale en 2018, la protection des données personnelles, la Crèche et Ecole de l'Association du personnel et l'entretien des infrastructures. Vingt délégations des États membres et deux délégations des États membres associés étaient présentes.
- Le 25 septembre 2018 : décalage de la révision quinquennale, MERIT de l'Organisation, la politique de la petite enfance et la réputation de l'Organisation (situation avec les contrats de service). Vingt-cinq délégations des États-membres et États-membres associés étaient présentes au cocktail.

L'Association du personnel remercie tout particulièrement le secrétariat de l'Association pour l'organisation de ces cocktails, les collègues « Ambassadeurs » qui ne nous font jamais faux bond et le Secrétariat du Conseil qui envoie pour l'Association les invitations aux délégations. En 2018, les Présidents du Comité des finances et du Conseil du CERN ont systématiquement relayé l'invitation de l'Association du personnel lors de leurs réunions ou dîners ; ceci est très appréciable et apprécié.



Cocktail de septembre 2018



Réunions publiques de l'Association du personnel du CERN

Deux réunions publiques, dont une en anglais (16 octobre) et l'autre en français (19 octobre), ont été organisées en 2018 :

Ces deux réunions publiques ont porté sur :

- l'analyse du MERIT ;
- l'évolution des carrières ;
- l'évolution de la mise en place de la dernière révision quinquennale ;
- les avancées concernant le Jardin des Particules ;
- les infrastructures du CERN ; et
- les projets à venir.



Tuesday 16 October at 14.00 pm
Mardi 16 octobre à 14h00
Council Chamber (503-1-001) - *in English*

Friday 19 October at 09.00 am
Vendredi 19 octobre à 09h00
774-R-013 - Prévessin - *en français*

• **Analyse du MERIT**
• **Evolution des carrières**
• **Projets à venir...**

• **MERIT analysis**
• **Career evolution**
• **Oncoming projects**

**Venez vous informer
et poser vos questions !**

**Come find out more and
ask your questions!**

CAFÉ ET THÉ SERONT SERVIS APRÈS LA RÉUNION
COFFEE AND TEA WILL BE OFFERED AFTER THE MEETING



Actes de solidarité et activités socio-culturelles

Ce chapitre traite des très diverses activités socio-culturelles gérées par l'Association du personnel du CERN, mais également des actions de solidarité, de soutien et d'aide aux personnes en difficulté et aux plus démunis.

Fête de Noël des enfants du personnel du CERN

Chaque année, l'Association du personnel organise la Fête de Noël des enfants du personnel du CERN.

En 2018, la fête s'est déroulée le samedi 1er décembre et a accueilli approximativement 200 enfants âgés de 5, 6 et 7 ans qui ont assisté à un spectacle « Père Noël attention au nuage », une aventure remplie de magie de Noël.



Noël 2018 des enfants du personnel du CERN

Cette fête de Noël ne pourrait avoir lieu sans l'aide précieuse :

- de Novae qui offre une partie du goûter ;
- de l'Administration du CERN qui amène une aide financière ;
- des sapeurs-pompiers du CERN qui rassurent par leur présence ;
- de toutes les personnes qui viennent aider à l'encadrement des enfants ; et
- sans le Secrétariat de l'Association du personnel qui organise et coordonne cet événement.

Dons aux orphelins des membres du personnel employés

À l'occasion des fêtes de Noël, l'Association du personnel du CERN fait un don aux orphelins considérés comme enfant à charge et dont un des parents, employé au CERN, est décédé au cours des trois dernières années.

En 2018, neuf orphelins ont reçu un don de 350,00 CHF.

Commission Fonds d'entraide

La Commission Fonds d'entraide vient en aide financièrement aux :

- membres du personnel et aux membres de leur famille à charge,
- bénéficiaires de la caisse de pensions et les membres de leur famille à charge,

dans les cas où un événement imprévu met ces personnes dans une situation financière temporairement difficile.

Les personnes en difficulté peuvent saisir le Fonds d'entraide en contactant un des membres de la commission ou le Service social du CERN. Tous les cas sont traités de manière strictement confidentielle. En fin d'année, le Fonds d'entraide fait un don de 300,00 CHF à chaque orphelin de moins de 18 ans.

L'Association du personnel du CERN accorde des subventions au Fonds d'entraide.



2018 : composition de la commission et activités

La composition de la commission pour l'exercice 2018 a été la suivante :

Président :	Sonia Casenove
Vice-présidente :	Laurette Ponce
Trésorier :	Marguerite Maitrel
Trésorière adjointe :	Kate Ross
Membres :	Lucie Barbin, Barbara Brugger, Dawn Hudson, Almudena Solero Michel Boffard (GAC)

En 2018, la Commission a examiné seulement deux cas, pour lesquels elle a accordé un prêt et un don ; à cela s'ajoute le don annuel d'un montant de 300CHF accordé aux orphelins (19 orphelins en 2018).

Collectes à long terme (CLT)

Les Collectes à long terme (CLT) sont l'organe humanitaire de l'Association du personnel du CERN qui, avec un budget annuel limité, ne peut honorer toutes les sollicitations reçues. Cette situation engendre soit des refus, soit une mise en attente parfois désespérante pour ses partenaires.

Cependant, une seule règle s'impose : le respect des engagements pris avant tout. Jamais les CLT ne s'écarteront de ce principe selon lequel un projet n'est accepté que lorsqu'il est totalement finançable par les donateurs des CLT, dans le temps voulu. C'est avec cette rigueur que, depuis 1971, nous sommes parvenus à 74 actions réalisées sur quatre continents et que les CLT peuvent continuer !

Année 2018 en bref et en chiffres

L'exercice 2018 s'est passé sans problème particulier dans la gestion des projets des CLT.

Conformément aux prévisions, 4 projets soutenus par les CLT qui ont atteint leur terme en 2018. Ces 4

projets sont tous arrivés à leur terme avec succès, 5 ans après avoir été approuvés par les CLT:

- projet en HAÏTI, mené par l'association humanitaire «HAÏTI-ECOLE»;
- projet au KENYA, mené par l'association humanitaire «IMPRESSA»;
- projet au SENEGAL, dirigée par l'association humanitaire «ENSEMBLE POUR N'DIAGO», et
- projet au TOGO, dirigé par l'association humanitaire «DJIDJOLE LEMAN».

Un fil rouge a relié ces projets: il s'agissait d'améliorer l'éducation d'enfants défavorisés.



Un seul don ponctuel exceptionnel a été effectué en 2018. Grâce au projet " ABC da Saúde " mené par Marilena Streit-Bianchi, les enfants des écoles primaires et secondaires du Mozambique ont eu l'accès aux livres " ABC de la santé ", dont les coûts d'impression et de distribution (~ 5000 livres en 2018-19) ont été entièrement couverts par les Collectes à long terme.

Par ailleurs, le Comité des CLT a identifié un nouveau projet qui sera soutenu à partir de 2019.

Il s'agit du projet numéro 75, en Inde, initié par l'Association Les Galopins de Calcutta.

En 2018, les collectes de fonds ont rapporté près de 36'000 CHF et, grâce à la subvention de 25'000 CHF de l'Association du personnel, les CLT ont clôturé l'exercice avec un bénéfice limitée de 1'700 CHF.



Les Galopins de Calcutta

Action humanitaire auprès des enfants des rues



Remerciements

Un très grand merci aux fidèles donateurs sans qui les CLT ne feraient rien ! Et un très grand merci à l'Association du personnel pour sa subvention et les moyens logistiques mis gracieusement à disposition.

Les CLT apprécient toujours les dons ponctuels, mais le mieux, pour la pérennité des actions humanitaires du CERN, c'est de rejoindre la famille des CLT comme donateur régulier. Le Comité des CLT et tous ceux qui sont aidés ou qui le seront remercient par avance les futurs donateurs réguliers (Formulaire en ligne : https://staffassoc.web.cern.ch/staffassoc/CLT/Docs/CLT_Form.pdf).

Conférences - Concerts

Les conférences sont suivies avec un grand intérêt par un public tant du CERN que de l'extérieur, public soucieux d'accroître ses connaissances.

En 2018 trois conférences et un concert ont été organisés.

8 mars

Conférence-concert avec Frédéric Bernachon Beethoven : sa vie et son destin au cœur de la Sonate Pathétique



**Conférence-concert
avec Frédéric Bernachon**
Jeudi 8 mars à 18h00
CERN Meyrin, Amphithéâtre principal
ENTRÉE LIBRE



**Beethoven : sa vie et son destin au
cœur de la Sonate Pathétique**

Frédéric Bernachon propose d'expliquer à l'aide du piano la tragédie de Beethoven, telle qu'il l'a transmise dans son héritage musical. Les auditeurs vivront en direct le conflit avec le destin, le suspense, le drame et les grandes interrogations de Ludwig van Beethoven.

Après avoir donné les clés pour écouter la Sonate Pathétique d'une oreille avertie, Frédéric Bernachon interprétera cette pièce unique dans laquelle Beethoven choisit de nous confier la gamme, aussi puissante que riche, de ses émotions.

www.methode-bernachon.fr

Cartes d'accès pour visiteurs externes :
staff.association@cern.ch / +41 22 766 37 38



31 mai

Discipline positive: Eduquer avec fermeté et bienveillance Véronique Genevay



La discipline positive
Eduquer avec fermeté et bienveillance
Jeudi 31 mai à 19h00
CERN Meyrin, Salle du Conseil 503-1-001



Venez vous familiariser avec la pensée et le positionnement développé dans la discipline positive. Une approche ni permissive, ni punitive, qui vise à enseigner aux enfants des compétences comme la confiance en soi, l'autonomie, le respect de soi-même et le respect mutuel, la responsabilité, la coopération...

Inscrivez-vous :

<https://indico.cern.ch/e/disciplinepositive>

Pour plus d'informations : staff.association@cern.ch ou +41 22 766 37 38





15 juin
Brain ways of working together
 Jorge Cendales

Conference

Brain-ways of Working Together

Sign up: <https://indico.cern.ch/e/brainways>

Friday 15 June
 11.00 - 12.30
 CERN Meyrin Main Auditorium

Jorge Cendales
 holds a Master's in Civil Engineering and Cognitive Neurosciences. He has over 35 years of international experience in the IT Service industry, where he applies his skills in building bridges between Neuroscience and leadership, organizational processes and personal development.

Evolve environment - Encourage behaviour - Impact attitude
 Have you heard of *Tapping into Collective Intelligence* or *Reinventing Organizations*?

They are new ways and philosophies of working together. This conference will discuss the neuro-scientific underpinnings of recent key findings in brain science and their implications on how we think today about effective work cultures for businesses, science and governments.

For more information and access requests for external visitors: staff.association@cern.ch | +41 22 76 63738

26 novembre
The Wall
 Eric Irvizumugabe & Andrea Musso

Conference

The Wall

26 November 2018
 18h - 19h30
 CERN Meyrin, Main Auditorium 500-1-001

Andrea Musso
 Guest: Eric Irvizumugabe

Eric, a 16-year-old young man, flees genocide in Rwanda... After seeking refuge in a tree for two long weeks, he returns to his home to discover that 70 people in his family have been killed: a lonely teenager, having endured this traumatic experience, finds himself facing the reality of his new life and the huge responsibility of taking care of his younger brothers.

Today, Eric, an internationally recognized speaker and author of *My Father the Maker of the Trees* shares his journey from hell to reconciliation. He explains his experiences, his victories over hatred, resentment and the choices he made as well as his country's determination to walk the path of forgiveness and reconciliation, which certainly resonates with all generations. He tells how he did not allow this pain to destroy him and how, today, he has become a man, both fulfilled on a personal and professional level, with great inner wealth to share.

The conference will be followed by a photo exhibition and light refreshments.
 Registration: <https://indico.cern.ch/event/739516/>

For more information and access requests for external visitors: staff.association@cern.ch | +41 22 767 28 19

Expositions

Les artistes exposés sont très motivés pour présenter leurs œuvres au CERN et sont très nombreux à nous proposer une exposition. Exposer au CERN requiert de la patience et de la ténacité puisqu'il faudra, en moyen, attendre jusqu'à une année avant de pouvoir déposer des œuvres dans les vitrines du bâtiment principal.

Les artistes sont généralement très contents de leur passage au CERN ; plusieurs d'entre eux souhaitent revenir exposer leurs nouvelles réalisations.

Expositions 2018

En 2018, quatorze expositions ont été organisées.

Du 15 au 25 janvier
 Koli
Cosmos

Exposition

Cosmos

Du 15 au 26 janvier 2018 | CERN Meyrin, Bâtiment principal

KOLI
 Artiste confirmé, diplômé de l'Académie de Beaux Arts de Tirana, depuis 26 ans en Suisse, où il a participé à maintes expositions collectives et organisé 10 expositions privées avec beaucoup de succès, s'exprime actuellement dans un bonheur de couleur et de matières qui côtoient des hautes sphères... le cosmos !
 Gagnant d'un premier prix lors d'une exposition collective organisée par le consulat Italien, il s'est installé au bord du lac dans le canton de Vaud où il vit depuis maintenant déjà 13 ans.
www.kolicreation.com

Pour plus d'informations et demandes d'accès : staff.association@cern.ch | Tél: 022 766 37 38

Du 26 février au 5 mars
 R.becca
Il, Elle, Nous

Exposition

Il, Elle, Nous

Du 26 février au 9 mars 2018 | CERN Meyrin, Bâtiment principal

R.becca
 Autodidacte, l'artiste R.becca présente pour sa première exposition individuelle sa réflexion sur le genre humain.
 Femme, homme, de chair ou d'os, les sujets et techniques sont aussi différents que variés, tel que chaque être vivant l'est.
 L'artiste R.becca sera présente le lundi 26 février de 12h00 à 18h00.
[@r.becca_art](https://www.instagram.com/r.becca_art)

Pour plus d'informations et demandes d'accès : staff.association@cern.ch | Tél: 022 766 37 38

Du 12 au 23 mars
 Espace de vie infantile et école
Les 5 sens

ESPACE DE VIE ENFANTINE ET ÉCOLE
 DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DU CERN

Du 12 au 23 mars 2018
 CERN Meyrin - Bâtiment principal

EXPOSITION

LES 5 SENS

Pour plus d'informations et demandes d'accès : staff.association@cern.ch | Tél: 022 766 37 38

Du 26 mars au 6 avril
Indra Krecere
In Search of Harmony

Exhibition

Indra Krecere

In Search of Harmony

From 26 March to 6 April 2018 | CERN Meyrin, Main Building



The art of Indra Krecere is characterized by the positive message of her works, a desire for colourful and meaningful view of the world. She prefers painting women contemplating various stages of life and emotions, flowers in bloom, Mediterranean landscapes and abundant tables of still life: all that is beautiful inspires the artist.

The purpose of all her work is to create a feeling of harmony in the viewer's. The emotions that one can recall or imagine when looking at the paintings of Indra might vary from a joyful day visiting Italian fishermen village, emerging oneself in white lilac or rose perfume, taste of a fresh lobster, sounds of music in a field full of sunflowers or feeling a light melancholic mood over letters never sent to a past lover.

The artist herself also greets the viewer from her self-portrait.



For more information and access requests: staff.association@cern.ch | 022 766 37 38

Du 9 au 20 avril
Stéphanie Cousin
Univers

Exposition

Stéphanie Cousin

Univers

Du 9 au 20 avril 2018 | CERN Meyrin, Bâtiment principal



Obsédée par les rêves, les mondes surréalistes et insolites, je m'empare de formes provenant des mes propres travaux photographiques ou d'images que je modifie et mixe. Je fais évoluer mes univers oniriques de femmes-animaux ainsi que mes espaces et natures imaginaires. Avec ma démarche artistique, je cherche à mettre en images nos rêves et nos cauchemars, l'irréel et le surréel, le mystique et les affres de notre inconscient. Je cherche à représenter tout ce qui sommeille au plus profond de nous-même à l'aide de symboles, parfois en utilisant des images de cultures ancestrales.

Photographie-collage, je cherche à ajouter quelques notes à la définition de la photographie du 21^{ème} siècle, ainsi qu'à célébrer, sous une forme plus moderne, la continuité des mouvements artistiques surréalistes et dadaïstes.

<http://www.stephaniecousin.com>



Pour plus d'informations et demandes d'accès: staff.association@cern.ch | Tél: +41 22 76 637 38

Du 2 au 11 mai
Maxence Piquet
En dehors des frontières

Exposition

Maxence Piquet

En dehors des frontières

Du 2 au 11 mai 2018 | CERN Meyrin, Bâtiment principal



Exposition de peinture d'un artiste autodidacte Maxence Piquet (signature artiste M-P), avec différentes techniques (acrylique, huile, fusain, collage...) et sur différents supports.

Un art souvent brut et parfois provoquant, avec des touches expressionnistes et cubistes principale origine de son art.

Des œuvres souvent vivantes et colorées...

Cette exposition est la première en dehors de ses frontières Lorraine et a pour but de faire voyager son art au regard du plus grand nombre.



Pour plus d'informations et demandes d'accès: staff.association@cern.ch | Tél: 022 766 37 38

Du 22 mai au 1^{er} juin
Daria Grigoryeva
La danse mécanique

Exposition

Daria Grigoryeva

La danse mécanique

Du 22 mai au 1^{er} juin 2018 | CERN Meyrin, Bâtiment principal



La danse mécanique est une métaphore large. La mécanique établit les règles et les limites, les frontières dans lesquelles la vie et la créativité peuvent se développer. La musique est « mathématique », une poupée mécanique se tourne toujours dans la même direction, selon les règles prescrites par la nature les fleurs fleurissent au printemps. Même s'ils ne le voulaient pas.

La participation à la "danse mécanique" est pré-déterminée et inévitable. Il ne reste plus qu'à comprendre comment le faire "magnifiquement".

En tout, il y a une signification cachée et une mécanique d'action claire. Il ne reste plus qu'à vous poser la question: comment comprendre les lois de la vie et si cela en vaut la peine?



For more information and access requests: staff.association@cern.ch | 022 766 37 38

Du 17 au 31 juillet
Justino António Cardoso
Un maître du dessin en blanc et noir

Exposition

Justino António Cardoso

Un maître du dessin en blanc et noir

Du 17 au 31 juillet | CERN Meyrin, Bâtiment principal

Pour célébrer les 40 ans de carrière du dessinateur mozambicain, une rétrospective de ses dessins sera présentée au CERN.



Justino António Cardoso est le conteur reconnu et inévitable de l'histoire de son pays et le témoin de la culture et des traditions africaines. D'un trait précis et clair, il remplit la page en emmenant le spectateur dans son monde peuplé de figures qui font partie de l'imaginaire collectif.

À travers son travail de documentation remarquable, il nous aide à mieux comprendre une culture faite de croyances qui ont valeur de certitudes et aussi de valeurs qui sont en train de disparaître.

Vous allez pouvoir admirer ses dessins sur le CERN qui sont accompagnés les textes du livre « Au CERN, la science: un pont entre cultures », ceux qui magnifient la culture africaine, et découvrir ceux plus intimistes qui illustrent sa vision de l'amour.



Pour plus d'informations et demandes d'accès: staff.association@cern.ch | +41 22 76 637 38

Du 3 au 14 septembre
Marizeth Baumgarten
E=mc² and Stars

Exhibition

Marizeth Baumgarten

E=mc² and Stars

From 3 to 14 September / CERN Meyrin, Main Building



A creator of emotions, carried away by inspiration, the artist uses surrealism to express creativity and to provoke feelings and emotions, reactions, such as pleasure, fantasy, like your dreams, and invites you to use your imagination.

Think, reflect and be part of these emotions that convey her work.

In her works are present movement, dynamic, lyrical symbolism and romantic real or unreal, sometimes provocative and ambiguous.

In surrealism, as in art there are no universal concepts.

Every age, every culture has its own.

Each artist expresses artistically from their point of view. In surrealism no limitations, barriers and rules, everything is permitted.

The very careful technique is acrylic and oil.



For more information and access requests: staff.association@cern.ch | +41 22 767 28 19

Du 24 septembre au 5 octobre
Thomas Desbrières
Le Chronoscope

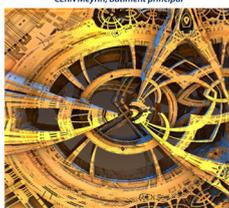
Exposition

Thomas Desbrières

Le Chronoscope

Images du Temps, Eclats de Temps

Du 24 septembre au 5 octobre
CERN Meyrin, Bâtiment principal



Passionné de sciences et d'art, l'artiste Thomas Desbrières réalise des tableaux d'art fractal (art numérique, création d'images à partir de formules mathématiques calculées par ordinateur).

Le Chronoscope est un instrument scientifique imaginaire dont le but est de capturer des images du Temps. Il pose les questions: « Qui pourrait remonter le Temps ? Et comment pourrions-nous l'observer ? »

Les tableaux fractals sont comme les images résultats de cette expérience. Ce sont des visions originales du Temps obtenues par le Chronoscope. Ils montrent des mécanismes complexes, des cycles démultipliés à l'infini. Leur aspect évoque celui d'horloges étranges, dont les colonnes doivent rappeler également le laiton des instruments de précision.

<http://www.senarius.fr>



Pour plus d'informations et demandes d'accès: staff.association@cern.ch | +41 22 767 28 19

Du 15 au 26 octobre
Frédérique Romsom RAF.
Cosmos Météorites et les Mondes de RAF.

Exposition

Frédérique Romsom RAF.

Cosmos Météorites et les Mondes de RAF.

Du 15 au 26 octobre
CERN Meyrin, Bâtiment principal



À travers ses tableaux, RAF vous propose une visite dans le Cosmos, pour voir son univers peint, des astéroïdes, des planètes. Vous pourrez rencontrer Mercure, la nébuleuse de la Rose, vous éblouir avec les Perséides, sentir les vibrations de l'espace, rencontrer les INVISIBLE WIMPS pour portrait de la Matière Noire, imaginer l'explosion d'une étoile en supernova et un crash-test de Galaxies Dragons.



Pour plus d'informations et demandes d'accès: staff.association@cern.ch | +41 22 767 28 19

Du 5 au 15 novembre
Marie Cavoret
Essen'ciel

Exposition

Marie Cavoret

Essen'ciel

Du 5 au 16 novembre
CERN Meyrin, Bâtiment principal



« L'art est une vibration et ce, dans l'espace, le temps, l'esprit, une de ses forces. C'est un flux d'énergie qui se cristallise en matière, l'expression de la vie de l'infiniment petit ... vers l'infiniment grand ... Tantôt je romme mes toiles « Arbresenciel, Nerveilleux, ou encore Origine de vie, Passoire d'histoire, Carolosence, Floritoles. »

Janne par la matière, la couleur, transpire les lois de la physique en exprimant différentes échelles de la vie. Vibration, expression de l'infiniment petit vers l'infiniment grand emplissent l'espace où le temps n'a pas cours, où l'histoire et l'histoire trouvent des connexions. A travers le courant universel de la vie, en fluidité, légèreté et douceur, je vous invite dans ce voyage original avec une intention portée vers une harmonie sur Terre. »

Marie Cavoret

Artiste peintre installée à Allier d'Art 2 rue Dauphin 73100 Au les Bains France tél: +33 699 399 165

Pour plus d'informations et demandes d'accès: staff.association@cern.ch | +41 22 767 28 19



Du 19 au 23 novembre
Anne-Lise Rellet
La poésie des nids

Exposition
Anne-Lise Rellet

La poésie des nids

Du 19 au 23 novembre
CERN Meyrin, Bâtiment principal



L'Artisane Anne-Lise Rellet crée des pièces uniques à partir de matériaux écologiques et naturels.
Tout un univers poétique et lumineux.

<https://www.willumi-nest.com/>
info@illumin-nest.com

Du 10 au 21 décembre
CERN Photowalk 2018

Exposition
CERN Photowalk

CERN Photowalk 2018

Du 10 au 21 décembre
CERN Meyrin, Bâtiment principal



Le 1er juin dernier, vingt photographes du monde entier sont venus au CERN pour visiter, objectif en main, les coulisses du Laboratoire. Les photographes ont pu découvrir quatre lieux emblématiques du CERN : le hall SPS2 préparant les futurs aimants du LHC haute luminosité, un des ateliers de fabrication et de test des aimants, le centre de contrôle du CERN et le hall d'animation, aussi appelé « Antimatter Factory ».

Cette compétition s'inscrit dans un concours mondial de photographie, le « Global Physics Photowalk 2018 », organisé par le réseau de communicants des grands laboratoires de physique, Interactions.

Le jury du CERN a sélectionné les 30 meilleures photos ainsi que 2 des 3 gagnantes, choisies non seulement pour leur valeur artistique et esthétique, mais aussi pour les aspects du Laboratoire qu'ils mettent en avant. La troisième photo a été choisie par un vote du public.

Vous pourrez découvrir cette sélection au bâtiment principal du 10 au 21 décembre.



Pour plus d'informations et demandes d'accès : staff.association@cern.ch | +41 22 767 28 19



Secrétariat de l'Association du personnel

Stéphanie Palluel Tél : 767 27 61

Espace de vie enfantine (EVE)
et École de l'Association du
personnel du CERN :

- Comptabilité, trésorerie,
contrôle budgétaire
- Comité de gestion
- Administration générale et du personnel
- Webmaster du site web de l'EVE et École.



Catherine Regelbrugge Tél : 767 42 24

Comptabilité

Secrétariat du Comité exécutif

Commissions Pensions et Conditions
d'emploi

Organisation des élections au Conseil
du personnel

ECHO

Représente l'Association lors des séances
d'induction trimestrielle pour les nouveaux arrivés

Webmaster : site web de l'Association du personnel,
élections, consultations, référendum, CSAIO.



Lenka Thomas Bajbarova Tél : 766 37 38

(à partir du 1^{er} septembre 2018)

Secrétariat du Conseil du
personnel / Comité exécutif

ECHO

Traductions

Fête de Noël des enfants du
personnel

Organisation du cocktail des ambassadeurs

Organisation de l'Assemblée générale de l'AP

Activités culturelles : conférences, expositions,
concerts

Représente l'Association lors des séances
d'induction mensuelle pour les nouveaux arrivés.



Jenni Suutala

(de janvier à août 2018)

Secrétariat du Conseil du personnel

Commissions Protection sociale et
Conditions d'emploi

Organisation du cocktail des
ambassadeurs

ECHO

Traductions

Activités culturelles : conférences, expositions,
concerts

Fête de Noël des enfants du personnel

Représente l'Association lors des séances
d'induction mensuelle pour les nouveaux arrivés.



Un grand merci à Stéphanie, Catherine, Lenka et Jenni pour leur assistance sans faille, leur disponibilité, leur professionnalisme et leur amabilité !



